

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⵓⵔⵉⵎⵓ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

MONOGRAPHIE PROVINCIALE DE LARACHE



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	9
-------------------	---

Partie I: Milieu Naturel, Découpage Administratif

2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF.....	18
3. MILIEU NATUREL	19
3.1. RELIEF	19
3.2. CLIMAT	19
3.3. RESSOURCES EN EAU.....	20
4. DEMOGRAPHIE PROVINCIALE.....	21
4.1. POPULATION.....	21
4.2. MILIEU DE RESIDENCE :	22
4.3. MENAGES.....	24
4.4. PROJECTIONS DE LA POPULATION	25
4.5. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION.....	26
4.5.1. <i>Population selon le sexe et l'âge</i>	26
4.5.2. <i>Statut matrimonial de la population</i>	31
4.5.3. <i>Fécondité</i>	35
4.5.4. <i>Handicap</i>	37
5. CONDITIONS D'HABITAT DES MENAGES	39
5.1. TYPE D'HABITAT	39
5.2. ANCIENNETE DU LOGEMENT.....	40
5.3. STATUT D'OCCUPATION.....	40

5.4.	OCCUPATION DES LOGEMENTS.....	41
5.5.	EQUIPEMENT DES LOGEMENTS.....	43
5.6.	MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES	46
5.7.	AUTRES EQUIPEMENTS.....	47
5.8.	DISTANCE A LA ROUTE GOUDRONNEE.....	48
6.	EMPLOI.....	49
6.1.	TAUX D'ACTIVITE.....	49
6.2.	TAUX DE CHOMAGE.....	49
6.3.	TAUX DE SOUS-EMPLOI.....	50
7.	PAUVRETE ET VULNERABILITE.....	51
7.1.	PAUVRETE MONETAIRE ET VULNERABILITE.....	52
7.2.	PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE	54
7.3.	PAUVRETE GLOBALE.....	55

Partie II: Principaux Secteurs Economiques

8.	AGRICULTURE, FORET ET PECHE	60
8.1.	LES RESSOURCES EN TERRES	60
8.2.	LES PRODUCTIONS VEGETALES.....	61
8.2.1.	<i>Cultures céréalières.....</i>	<i>61</i>
8.2.2.	<i>Légumineuses alimentaires.....</i>	<i>61</i>
8.2.3.	<i>Cultures industrielles</i>	<i>62</i>
8.2.4.	<i>Cultures oléagineuses</i>	<i>62</i>
8.2.5.	<i>Cultures maraichères et fourragères</i>	<i>63</i>
8.2.6.	<i>Arboriculture fruitière</i>	<i>64</i>
8.3.	LES PRODUCTIONS ANIMALES	64
8.4.	PECHE MARITIME.....	65

8.5.	FORETS	66
9.	INDUSTRIE DE TRANSFORMATION	68
10.	TOURISME.....	70
10.1.	STRUCTURES D'ACCUEIL.....	71
10.2.	FREQUENTATION HOTELIERE	71
10.3.	INDICATEURS DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE.....	72

Partie III: Infrastructures de Base

11.	TRANSPORT	76
11.1.	TRANSPORT ROUTIER.....	76
11.1.1.	<i>Réseau routier</i>	<i>76</i>
11.1.2.	<i>Projets routiers.....</i>	<i>77</i>
11.1.3.	<i>Quelques aspects du transport routier.....</i>	<i>77</i>
12.	ENERGIE ET EAU	78
12.1.	ENERGIE.....	78
12.1.1.	<i>Electricité</i>	<i>78</i>
12.1.2.	<i>Produits pétroliers.....</i>	<i>78</i>
12.2.	EAU	79
12.2.1.	<i>Infrastructure hydraulique.....</i>	<i>79</i>
12.2.2.	<i>Eau potable.....</i>	<i>79</i>
13.	RESEAU BANCAIRE.....	81

Partie IV: Secteurs Sociaux

14. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE COLLEGIAL ET QUALIFIANT	86
14.1. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE	86
14.2. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	88
14.3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL	90
14.4. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT	92
15. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES.....	95
15.1. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UNIVERSITAIRE.....	95
15.2. FORMATION DES CADRES	96
16. FORMATION PROFESSIONNELLE	97
17. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES	100
17.1. INFRASTRUCTURE SANITAIRE.....	100
17.2. ENCADREMENT MEDICAL	100
17.3. ENCADREMENT PARAMEDICAL	101
17.4. PRODUCTIONS DES ETABLISSEMENTS DE SANTE	101
17.5. INDICES D'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES.....	103
18. JEUNESSE ET SPORTS	104
19. ENTRAIDE NATIONALE.....	107
19.1. CENTRES D'EDUCATION ET DE FORMATION (CEF).....	107
19.2. PROGRAMME D'EDUCATION PRESCOLAIRE	108
19.3. PROGRAMME DE PROTECTION SOCIALE.....	108
19.4. CENTRES POUR HANDICAPES	108
19.5. PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE	108
19.6. PROGRAMME : ALPHABETISATION	109
19.7. PROGRAMME D'AIDE EN NATURE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	
109	

TABLEAUX

Tableau 1 : Découpage administratif de la province de Larache, 2016	18
Tableau 2: Population légale selon le RGPH 2014	21
Tableau 3: Population légale par communes, RGPH 2004 et 2014, Province de Larache.....	22
Tableau 4 : Population légale selon le milieu de résidence, RGPH 2004 et 2014	23
Tableau 5 : Taux d'urbanisation (en %), RGPH 2004 et 2014	23
Tableau 6 : Ménages selon le milieu de résidence, RGPH 2004 et 2014	24
Tableau 7: Ménages par communes, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014.....	25
Tableau 8 : Evolution de la population de la province de Larache selon le milieu de résidence (2014-2030).....	26
Tableau 9 : Répartition (en%) de la population selon les grands groupes , RGPH 2004 et 2014	27
Tableau 10: Répartition de la population selon le groupe d'âges et le sexe, Province de Larache, RGPH 2014	28
Tableau 11 : Population selon les groupes d'âges fonctionnels et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2014	30
Tableau 12: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014	31
Tableau 13: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu et le sexe, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014	32
Tableau 14: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Province de Larache, RGPH de 2004 et 2014.....	33
Tableau 15 : Taux de célibat (en %) à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014	34
Tableau 16: Taux (en%) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence, Province de Larache , RGPH 2004 et 2014	36
Tableau 17: Répartition (en %) des ménages selon le type d'habitat et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014.....	39
Tableau 18: Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2014	40
Tableau 19: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014.....	41
Tableau 20: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014	42
Tableau 21: Taux d'occupation (personnes par pièce) des logements selon le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014.....	42
Tableau 22: Proportion (en %) des ménages selon les équipements de base de leur logement et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014	44
Tableau 23: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2014	44

Tableau 24: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2014	45
Tableau 25: Proportion des ménages selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche, Province de Larache, RGPH 2014	45
Tableau 26: Proportion des ménages selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche, Province de Larache, RGPH 2014	46
Tableau 27: Proportion des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014.....	46
Tableau 28: Pourcentage des ménages dotés de certains équipements domestiques selon le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014	47
Tableau 29: Distance (en km) à la route goudronnée la plus proche, RGPH 2014.....	48
Tableau 30: Taux d'activité (en %), années 2016 et 2017	49
Tableau 31 : Taux de chômage (en %), années 2016 et 2017	50
Tableau 32 : Taux de sous-emploi, années 2016 et 2017.....	50
Tableau 33 : Taux de pauvreté (en %) et de vulnérabilité monétaire selon le milieu de résidence, Province de Larache, année 2014	52
Tableau 34: Taux de pauvreté (en %), Province de Larache, années 2007 et 2014.....	52
Tableau 35 : Taux de pauvreté communal urbain (en %), province de Larache, années 2007 et 2014	53
Tableau 36 : Taux de pauvreté communal (en %), province de Larache, années 2007 et 2014.....	53
Tableau 37 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %), Province de Larache, année 2014.....	54
Tableau 38 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation (en %), Province de Larache, année 2014	55
Tableau 39 : Pauvreté globale, Province de Larache, année 2014.....	56
Tableau 40 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, Province de Larache, année 2015	60
Tableau 41 : Les cultures céréalières, Province de Larache, campagne 2015-16.....	61
Tableau 42 : Culture des légumineuses, Province de Larache, campagne 2015-16.....	62
Tableau 43 : Cultures sucrières, Province de Larache, campagne 2015-16.....	62
Tableau 44 : Cultures oléagineuses, Province de Larache, campagne 2015-16.....	63
Tableau 45 : Cultures maraichères, Province de Larache, campagne 2015-16.....	63
Tableau 46 : Plantation arboricoles, Province de Larache, campagne 2015-16	64
Tableau 47: Effectif du cheptel et animaux de trait (en milliers de têtes,) Province de Larache, campagne agricole 2015-2016	64
Tableau 48: Quantités de viandes rouges contrôlées (en tonnes), Province de Larache, 2016	65
Tableau 49: Flotte de pêche et marins pêcheurs, Province de Larache, 2016.....	65
Tableau 50: Débarquements des produits de la pêche, Province de Larache, 2016.....	66
Tableau 51: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles, Province de Larache, année 2016	66
Tableau 52 : Grandeurs économiques par grands secteurs, Province de Larache, année 2016, (Valeurs en milliers DH)	69
Tableau 53: Capacité hôtelière, Province de Larache , année 2016.....	71
Tableau 54: Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Province de Larache , année 2016	71

Tableau 55 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon la nationalité des touristes, Province de Larache, année 2016	72
Tableau 56: Taux d'occupation moyen(en %) dans les hôtels classés, année 2016	72
Tableau 57 : Durée moyenne de séjour (en nuitées) dans les hôtels classés, année 2016	73
Tableau 58 : Réseau routier classé (en km), Province de Larache, année 2016	76
Tableau 59 : Densité routière spatiale et sociale, année 2016.....	76
Tableau 60 : Abonnés selon le type de tension, province de Larache, année 2016	78
Tableau 61 : Barrages de la Province de Larache, année 2016	79
Tableau 62 : Abonnés au réseau d'eau potable selon l'opérateur, Province de Larache, année 2016	80
Tableau 63 : Implantation bancaire, Province de Larache, 31/12/2016.....	81
Tableau 64 : Dépôts et crédits bancaires, Province de Larache, année 2016 (en 1000 DH)	82
Tableau 65 : Etablissements de l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018	87
Tableau 66 : Effectifs scolarisés dans l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018.....	87
Tableau 67 : Effectifs des éducateurs dans l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018.....	88
Tableau 68: Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018	88
Tableau 69 : Effectifs des scolarisés et des nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018.....	89
Tableau 70 : Personnel enseignant selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018	90
Tableau 71: Bénéficiaires des cantines scolaires et des fournitures scolaires, Province de Larache, année scolaire 2017-2018.....	90
Tableau 72: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018.....	91
Tableau 73 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018	91
Tableau 74 : Bénéficiaires des cantines scolaires, des internats, des bourses et des fournitures scolaires, Province de Larache, année scolaire 2017-2018	92
Tableau 75: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018.....	93
Tableau 76 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018	93
Tableau 77 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant selon le milieu de résidence et la branche, Province de Larache, année scolaire 2017-2018	94
Tableau 78 : Bénéficiaires des internats et des bourses, Province de Larache, année scolaire 2017-2018.....	94
Tableau 79 : Capacité d'accueil exprimée en places physiques, année universitaires 2017-2018.....	95
Tableau 80: Etudiants, année universitaires 2017-2018	96
Tableau 81: Etudiants par cycle d'enseignement, année universitaires 2017-2018.....	96

Tableau 82 : Etablissements de la formation professionnelle, Province de Larache, année scolaire 2016-17	97
Tableau 83 : Effectif des inscrits selon le secteur et le département formateur, Province de Larache, année scolaire 2016-17	98
Tableau 84: Effectif des inscrits selon le secteur et la filière de formation, Province de Larache, année scolaire 2016-17	99
Tableau 85 : Hôpitaux publics de la province de Larache, 2015.....	100
Tableau 86: Personnel paramédical public, 2013	101
Tableau 87: Activités du programme national d'immunisation, Province de Larache, année 2015 (Unité: Nombre de prises).....	102
Tableau 88: Activités du programme de planification familiale, Province de Larache, année 2015	103
Tableau 89: Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015.....	103
Tableau 90: Installations sportives, Province de Larache, année 2016.....	104
Tableau 91: Clubs sportifs selon la fédération, Province de Larache, année 2016.....	105
Tableau 92: Etablissements de la jeunesse et des sports, Province de Larache, année 2016	106
Tableau 93 : Programmes de l'Entraide Nationale, année 2016.....	107

FIGURES

Figure 1: Pyramide des âges de la population de la province de Larache, RGPH 2004 et 2014.....	29
Figure 2: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le sexe, Province de Larache, RGPH 2014	33
Figure 3: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Province de Larache, RGPH 2014	34
Figure 4: Taux de célibat (en %) à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2014	35
Figure 5: Taux de fécondité des femmes selon le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH de 2004 et 2014	37
Figure 6: Taux d'occupation (personnes par pièce) des logements selon le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2014	43

INTRODUCTION

Cette monographie se veut de présenter la province de Larache à travers sa population, son milieu naturel, son infrastructure de base, ainsi qu'à travers les principaux secteurs économiques et sociaux.

Ainsi, d'une superficie de 2 683 km², la province de Larache est située au nord du Royaume. Elle est limitée au nord par la province de Tétouan et la préfecture de Tanger-Assilah, au sud par la province de Kénitra, à l'est par la province de Chefchaouen et à l'ouest par l'Océan Atlantique.

Selon le dernier découpage administratif, la province de Larache se compose de 2 municipalités et de trois cercles ruraux regroupant 10 caïdats et 17 communes rurales.

La population de la province de Larache s'est élevée, d'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, à 496 687 habitants, représentant 13,9% de la population de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et 1,4% de la population nationale. Elle a ainsi enregistré un accroissement annuel de 0,50% par rapport à 2004, contre 1,49% au niveau régional et 1,25% au niveau national. Le taux d'urbanisation provincial a été de 53,5% contre 59,9% à l'échelle régionale et 60,4% à l'échelle nationale.

En matière d'emploi, le taux d'activité provincial s'est établi, en 2017, à 42,8% contre 46,7% au niveau national. Quant au taux de chômage, il y a été de 9,1% cette même année contre 10,2% pour l'ensemble du Maroc.

La province de Larache dispose de vastes et étendues terres arables et irriguées. C'est l'unique province de la région où sont pratiquées les cultures sucrières dont la production représente 5% de la production nationale. Plus récemment, la culture de la fraise précoce sous serre s'est développée dans les sols légers de la province, couplés à la douceur du climat et à la proximité des marchés consommateurs.

Ainsi, la superficie agricole utile s'est élevée à 141 807 ha, dont 14% irriguée. Les cultures céréalières sont les plus prépondérantes avec 62,8% de la SAU et une production de 1,7 millions de quintaux.

D'autre part, les forêts de la province, avec une superficie de 66 070 ha de forêts naturelles et 11 464 ha de forêts reboisées, ont favorisé le développement de la production forestière dont les recettes ont dépassé les 13,1 millions de dirhams en 2016.

La pêche joue aussi un rôle important dans l'économie provinciale avec un tonnage de 10 196 tonnes en 2016 pour une valeur de 178,1 millions de dirhams.

L'activité industrielle a concerné 63 unités en 2016 pour un effectif de 11 807 emplois permanents. Cette activité a généré une production de 2 milliards de dirhams, un investissement de 72 millions de dirhams et une valeur ajoutée de 634 millions de dirhams.

Sur le plan touristique, la situation privilégiée de la province, son relief diversifié unissant plages, montagnes et forêts, ainsi que son climat et son enracinement dans l'histoire, sont autant d'atouts qui la prédisposent à occuper une place favorite en tant que destination touristique. Toutefois, le tourisme au niveau provincial reste marqué par son caractère saisonnier durant la saison estivale, à un moment où la province n'abrite que 43 établissements hôteliers répartis entre 32 hôtels non classés et 11 hôtels classés, tous de 1 et 2 étoiles, pour une capacité litière de 1 336 lits dont 576 lits dans les hôtels classés, ayant enregistré 12 042 nuitées durant l'année 2016.

Concernant les infrastructures de base, la province de Larache a vu son réseau routier s'améliorer ces dernières années puisqu'elle est actuellement traversée par le réseau autoroutier qui la relie aux importants axes nationaux. De même, la réalisation de la voie express entre les villes de Larache et Ksar El Kébir sur 27 km, a permis de fluidiser le trafic intense entre ces deux villes en réduisant le temps de parcours et en améliorant les niveaux de service et de sécurité routière, tout en constituant une infrastructure de relais entre la ville de Ksar El Kébir et le réseau autoroutier national via la ville de Larache. De ce fait, le réseau routier provincial totalise, en 2016, un linéaire de 445,75 km revêtus à 100%.

Sur le plan énergétique, la province de Larache abrite l'usine hydraulique Oued El Makhazine d'une puissance de 36 millions de Kwh, ayant produit 13,7 millions de Kwh en 2016.

Une station de traitement et dix-huit stations de pompage sont implantées dans la province de Larache. Ainsi, la production d'eau potable en 2016 s'y est

chiffrée à 22,15 millions de m³ dont 17,1 millions de m³ produites par l'ONEE (branche eau).

Sur le plan social, l'infrastructure scolaire provinciale a compté, durant l'année scolaire 2017-2018, 177 établissements préscolaires, 167 écoles primaires et 235 unités satellitaires, 39 collèges et 21 lycées. Les effectifs scolarisés dans ces cycles respectifs ont été de 2 866, 64 367, 23 862 et 11 257 élèves.

Afin de préparer des ressources humaines aptes à accompagner le développement socio-économique que connaît la province de Larache à l'image de toute la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, l'Université Abdelmalek Essaâdi a implanté la Faculté Polydisciplinaire à Larache avec une capacité d'accueil de 4 700 places physiques, et ayant accueilli 5 859 étudiants en 2017-2018.

Dernièrement, les formations sanitaires de la province consistent en 2 hôpitaux, 9 centres de santé urbains, 17 centres de santé ruraux communaux et 6 dispensaires ruraux. La capacité litière des hôpitaux publics se chiffrent à 319 lits.

Partie I :

Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population

2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF

La province de Larache a été créée le 14 octobre 1985 par le Décret n° 2.86.82 du 28 Moharram 1406 (14 Octobre 1985) complétant le Dahir n°1.59.351 du 1 Joumada Tania 1379 (2 Décembre 1959) concernant le découpage administratif du Royaume, et fait partie de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Actuellement, la province de Larache s'étend sur une superficie de 2 683 Km² et est constituée de deux municipalités et de trois cercles ruraux qui englobent 10 caïdats contenant 17 communes rurales réparties comme suit :

Tableau 1 : Découpage administratif de la province de Larache, 2016

Cercles	Caïdats	Commune
		Mun.Larache
		Mun. Ksar El Kébir
Loukous	Laouamra	Laaouamra
	Sidi Salama	Zouada
		Ksar Bjir
	Tatoft	Bou Jedaane
		Tatoft
L'Qolla	Souk L'Qolla	
Moulay Abd Salam Ben Mchiche	Ayacha	Ayacha
	Bni Arouss	Bni Arouss
		Tazroute
		Bni Garfett
	Zaaroura	
Oued El Makhazine	Khémis Sahel	Sahel
	Rissana	Rissana Chamalia
		Rissana Janoubia
		Oulad Ouchih
	Tolba	Souaken
Souk Tolba		

Source : Annuaire Statistique Régional 2017

3. MILIEU NATUREL

3.1. Relief

Du point de vue relief, on distingue dans la province :

- Une zone montagneuse qui constitue le prolongement ouest de la chaîne Rifaine, située principalement au niveau des communes rurales de Bni-Arouss, Zaaroura, Tazroute et Bni-Garfett.

- Des collines marneuses entourant une plaine basse et marécageuse.

- Le long de la côte, un cordon de dunes fixées constitue les plateaux du R'mel.

La Province est caractérisée par les types de sols suivants :

- Des sols argileux au niveau de la région montagneuse.

- Des sols argileux-sablonneux au niveau des collines et plateaux du nord de la province.

- Des sols alluviaux plus ou moins lourds au niveau de la plaine du Loukous.

- Des sols tirsifiés sur une marne argileuse au niveau des collines du sud de la province.

3.2. Climat

La province de Larache bénéficie d'un climat méditerranéen caractérisé par l'alternance d'une saison humide et fraîche entre les mois d'octobre et d'avril, puis d'une saison sèche et chaude s'étalant du mois de mai jusqu'au mois de septembre.

La pluviométrie moyenne annuelle des 23 dernières années a atteint 628,5 mm, et est concentrée dans sa quasi-totalité entre les mois d'octobre et d'avril.

La température moyenne maximale est de 25 °C. Les mois de juillet et août sont les plus chauds avec une température dépassant les 32 °C, alors que la température moyenne minimale est de 11°C. Les mois de décembre et janvier sont les plus froids avec une température ne dépassant pas les 6 °C.

3.3. Ressources en eau

Le réseau hydrologique de la province comprend l'Oued Loukous et ses affluents, la nappe du R'mel, le barrage Oued El Makhazine, le barrage Dar Khrofa (en construction), le barrage de garde du Loukous, trois lacs collinaires ainsi que de nombreuses sources d'eau.

4. Démographie Provinciale

4.1. Population

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014, la population de la province de Larache s'élève à 496 687 habitants, dont 413 étrangers. Elle représente de ce fait 13,9% de la population de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 1,4% de la population nationale.

Tableau 2: Population légale selon le RGPH 2014

Milieu de Résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Larache	265 660	231 027	496 687
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2 131 725	1 425 004	3 556 729
Maroc	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province/Région (%)	12,4	16,2	13,9
Province/Maroc (%)	1,3	1,7	1,4

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

En comparaison avec le recensement de 2004, la population de la province a augmenté de 24 301 habitants, soit un accroissement absolu de 5,1% en dix ans, un taux inférieur à ceux enregistrés au niveau national (13,2%) et régional (15,9%).

De leur part, les populations des communes de la province se sont accrues à des niveaux de croissance démographique plus ou moins différents. En effet, avec des taux de croissance négatifs, huit communes rurales ont vu leur population régresser entre 2004 et 2014. D'autre part, les deux municipalités de la province ainsi que les communes qui leur sont limitrophes ont connu des taux d'accroissement positifs.

Tableau 3: Population légale par communes, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014

Cercles	Caïdat	Commune	2004	2014	TAAM (%)
Loukous		Mun.Larache	119 746	126 617	0,56
		Mun. Ksar El Kébir	109 883	125 008	1,30
	Laouamra	Laaouamra	32 649	40 605	2,20
	Sidi Salama	Zouada	20 930	23 223	1,05
		Ksar Bjir	14 129	16 308	1,44
	Tatoft	Bou Jedaane	12 161	11 166	-0,85
		Tatoft	11 005	9 527	-1,43
	L'Qolla	Souk L'Qolla	16 903	14 965	-1,21
Moulay Abd Salam	Ayacha	Ayacha	8 678	7 335	-1,67
	Bni Arouss	Bni Arouss	10 288	8 193	-2,25
		Tazroute	6 438	5 974	-0,75
	Bni Garfett	Bni Garfett	16 393	12 994	-2,30
		Zaaroura	12 931	10 137	-2,40
Oued El Makhazine	Khemis Sahel	Sahel	15 785	17 496	1,03
	Rissana	Rissana Chamalia	12 266	12 484	0,18
		Rissana Janoubia	15 890	16 366	0,30
	Tolba	Oulad Ouchih	10 807	12 608	1,55
		Souaken	12 362	12 632	0,22
		Souk Tolba	13 142	13 049	-0,07
Province de Larache			472 386	496 687	0,50

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

4.2. Milieu de résidence :

Le milieu urbain provincial abrite, en 2014, 265 660 habitants, contre 231 027 habitants en milieu rural. Ainsi, l'accroissement de la population provinciale durant la période 2004-2014 est dû totalement à l'augmentation de la population urbaine. En effet, le taux d'accroissement démographique annuel urbain est 1,1% contre -0,14% pour le milieu rural.

Tableau 4 : Population légale selon le milieu de résidence, RGPH 2004 et 2014

	Milieu de résidence	2 004	2 014	TAAM (%)
Province de Larache	Urbain	238 158	265 660	1,10
	Rural	234 228	231 027	-0,14
	Ensemble	472 386	496 687	0,50
Région de Tanger-Tétouan -Al Hoceima	Urbain	1 673 552	2 131 725	2,45
	Rural	1 395 281	1 425 004	0,21
	Ensemble	3 068 833	3 556 729	1,49
Maroc	Urbain	16 986 327	20 432 439	1,86
	Rural	12 905 381	13 415 803	0,39
	Ensemble	29 891 708	33 848 242	1,25

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014
TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

Ces effectifs traduisent un taux d'urbanisation de 53,5%, soit une augmentation de 3 points durant la période intercensitaire 2004-2014.

Tableau 5 : Taux d'urbanisation (en %), RGPH 2004 et 2014

	2004	2014
Province de Larache	50,4	53,5
Région de Tanger-Tétouan -Al Hoceima	54,4	59,9
Maroc	55,1	60,4

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Toutefois, il y a lieu de signaler que l'accroissement de la population urbaine durant la dernière période intercensitaire n'est pas uniquement expliqué par l'accroissement naturel ou par le solde migratoire. En effet, à l'occasion du changement du découpage administratif en 2009 qui a engendré l'extension du périmètre urbain des deux municipalités de la province, une partie de la population rurale à l'année 2004 limitrophe à ces localités, a vu son milieu de résidence se reconvertir à l'urbain suite au changement des limites administratives de leurs communes de résidence, il s'agit en particulier des communes rurales de Laouamra et Oulad Ouchih.

4.3. Ménages

Le nombre de ménages résidant à la province de Larache s'élève à 107 357 ménages en 2014, représentant 13,4% des ménages régionaux et 1,4% des nationaux.

Avec une augmentation de 17 413 ménages par rapport à l'année 2004, il ressort que le nombre de ménages provinciaux a évolué à un taux annuel de 1,79%, trois fois plus que le taux d'accroissement annuel de la population établi à 0,50%, manifestant sans doute la régression de la taille moyenne des ménages.

Tableau 6 : Ménages selon le milieu de résidence, RGPH 2004 et 2014

	Milieu de résidence	2 004	2 014	TAAM (%)
Province de Larache	Urbain	50 217	62 792	2,26
	Rural	39 727	44 565	1,16
	Ensemble	89 944	107 357	1,79
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	Urbain	357 221	525 168	3,93
	Rural	233 500	273 956	1,61
	Ensemble	590 721	799 124	3,07
Maroc	Urbain	3 543 808	4 807 743	3,10
	Rural	2 121 456	2 506 063	1,68
	Ensemble	5 665 264	7 313 806	2,59

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014
TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

Les rythmes d'augmentation les plus accentués ont été relevés dans les communes de Laouamra et Ksar Bjr avec respectivement 3,76 % et 2,94%.

Tableau 7: Ménages par communes, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014

Cercles	Caïdats	Commune	2004	2014	TAAM (%)
		Mun. Larache	24 835	29 514	1,74
		Mun. Ksar El Kébir	23 831	30 400	2,46
Loukous	Laouamra	Laaouamra	4 773	6 901	3,76
	Sidi Salama	Zouada	3 100	4 016	2,62
		Ksar Bjir	2 448	3 270	2,94
	Tatoft	Bou Jedaane	2 378	2 526	0,61
		Tatoft	2 229	2 241	0,05
	L'Qolla	Souk L'Qolla	2 933	2 911	-0,08
	Ayacha	Ayacha	1 563	1 573	0,06
Moulay Abd Salam	Bni Arouss	Bni Arouss	2 019	1 879	-0,72
		Tazroute	1 166	1 262	0,79
	Bni Garfett	Bni Garfett	2 963	2 738	-0,79
		Zaaroura	2 459	2 131	-1,42
Oued El Makhazine	Khémis Sahel	Sahel	2 949	3 795	2,55
	Rissana	Rissana Chamalia	2 045	2 481	1,95
		Rissana Janoubia	2 592	2 924	1,21
		Oulad Ouchih	1 683	2 150	2,48
	Tolba	Souaken	1 841	2 196	1,78
		Souk Tolba	2 137	2 449	1,37

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014
TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

4.4. Projections de la population

Selon les projections du Centre d'Etude et de Recherches Démographiques (CERED), la population provinciale passerait de 495 999 habitants en 2014 à environ 515 116 habitants en 2024, soit une hausse globale de 19 117 personnes en l'espace de 10 ans.

Tableau 8 : Evolution de la population de la province de Larache selon le milieu de résidence (2014-2030)

Milieu de Résidence	2014	2 020	2 024	2030
Milieu Urbain				
Province de Larache	265 130	276 849	282 384	286 392
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2 123 590	2 369 424	2 529 591	2 752 894
Milieu rural				
Province de Larache	230 869	232 434	232 732	231 921
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	1 423 742	1 444 430	1 454 493	1 463 012
Ensemble				
Province de Larache	495 999	509 283	515 116	518 313
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	3 547 332	3 813 854	3 984 084	4 215 906

Source : Projections de la population (CERED) - HCP

Selon les tendances démographiques, la population urbaine de la province de Larache augmenterait de 7% entre 2014 et 2024 alors que la population rurale continuerait de progresser lentement puisqu'elle passerait de 230 869 habitants en 2014 à 232 732 habitants en 2024, soit une augmentation de 1% en l'espace de 10 ans.

4.5. Caractéristiques démographiques de la population

4.5.1. Population selon le sexe et l'âge

La population de la province de Larache est constituée de presque autant d'hommes que de femmes puisque 49,9% de l'ensemble de la population est de sexe masculin. Autrement dit, on y compte près de 102 hommes pour 100 femmes contre environ 103 hommes pour 100 femmes dans la région.

Ce rapport de masculinité, qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, varie sensiblement selon le milieu de résidence. En effet, si ce rapport confirme la prédominance du sexe masculin en milieu rural avec 106 hommes pour 100 femmes, il n'est que de 98 hommes pour 100 femmes en milieu urbain.

En ce qui concerne l'âge, l'examen de la répartition de la population selon les grands groupes d'âges permet de constater que 28,9% des habitants de la

province ont moins de 15 ans, 62,3% de cette population ont un âge compris entre 15 et 59 ans et 8,8% ont 60 ans et plus.

Tableau 9 : Répartition (en%) de la population selon les grands groupes , RGPH 2004 et 2014

Tranches d'âges	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Province de Larache	
	RGPH 2004	RGPH 2014	RGPH 2004	RGPH 2014
00 - 14 ans	33,2	28,2	34,2	28,9
15 - 59 ans	59,1	63,4	57,9	62,3
60 ans et +	7,7	8,4	7,9	8,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, l'on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité aux dépens, principalement, de la tranche de la population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable en matière de fécondité, s'est opéré durant la dernière période intercensitaire 2004-2014.

Ce changement relatif est constaté également en comparant les proportions en question à celles relevées dans la région en 2014, où le poids des moins de 15 ans et celui de la population âgée de 15-59 ans se sont établis à 28,2% et à 63,4% respectivement.

Tableau 10: Répartition de la population selon le groupe d'âges et le sexe, Province de Larache, RGPH 2014

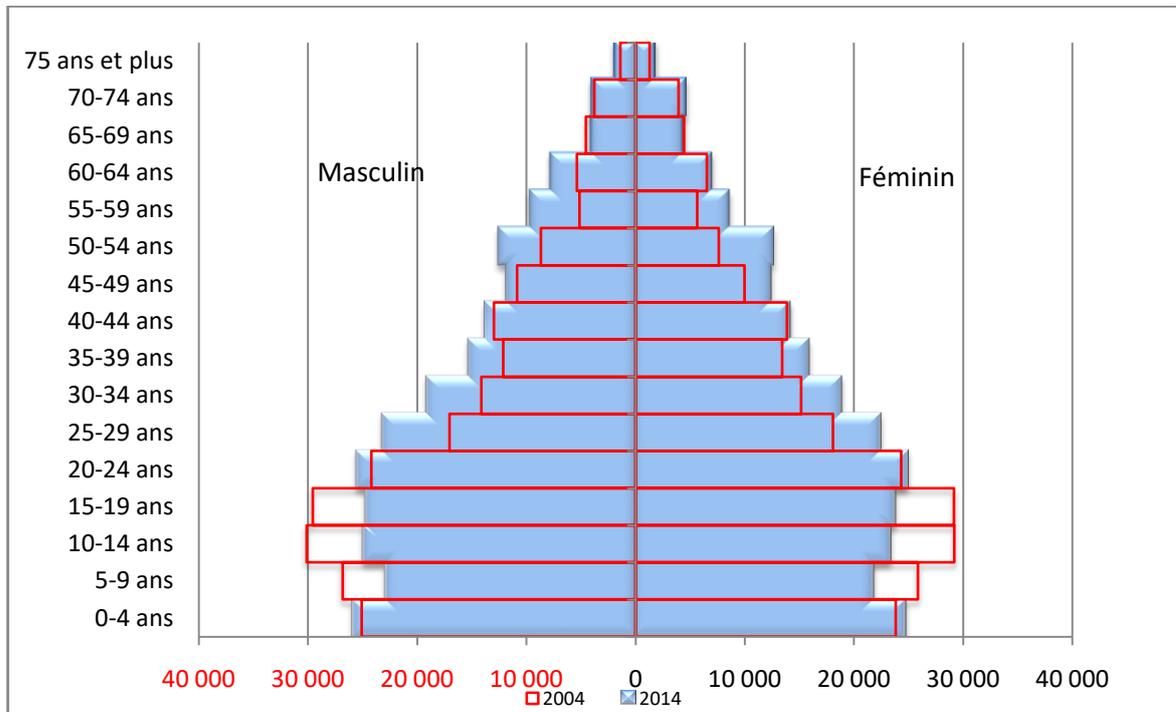
Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupes quinquennaux d'âge						
00 - 04 ans	25 764	24 669	50 433	5,2	5,0	10,2
05 - 09 ans	22 762	21 752	44 514	4,6	4,4	9,0
10 - 14 ans	24 815	23 304	48 119	5,0	4,7	9,7
15 - 19 ans	24 579	23 723	48 302	5,0	4,8	9,8
20 - 24 ans	25 400	24 891	50 291	5,1	5,0	10,2
25 - 29 ans	23 072	22 406	45 478	4,7	4,5	9,2
30 - 34 ans	19 025	18 822	37 847	3,8	3,8	7,6
35 - 39 ans	15 213	15 853	31 066	3,1	3,2	6,3
40 - 44 ans	13 725	14 144	27 869	2,8	2,9	5,6
45 - 49 ans	11 776	12 400	24 176	2,4	2,5	4,9
50 - 54 ans	12 489	12 642	25 131	2,5	2,6	5,1
55 - 59 ans	9 623	8 597	18 220	1,9	1,7	3,7
60 - 64 ans	7 778	7 020	14 798	1,6	1,4	3,0
65 - 69 ans	4 087	4 387	8 474	0,8	0,9	1,7
70 - 74 ans	4 039	4 683	8 722	0,8	0,9	1,8
75 ans et +	5 890	5 700	11 590	1,2	1,2	2,3
Grands groupes d'âges						
00 - 14 ans	73 341	69 725	143 066	14,8	14,1	28,9
15 - 59 ans	154 902	153 478	308 380	31,3	31,0	62,3
60 ans et +	21 794	21 790	43 584	4,4	4,4	8,8
Total	250 037	244 993	495 030	50,5	49,5	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Ainsi, la pyramide des âges met en relief l'effet du changement du comportement procréatif de la population de la province. En effet, avec une base plus élargie de la pyramide en 2014, on note un changement du comportement de la population de la province qui reprend la natalité. De même on observe un rétrécissement au niveau des âges variant entre 5 et 19 ans, ce qui laisse conclure à une réduction du poids de la population en âge préscolaire et scolaire, puis une

pression croissante sur le marché de l'emploi, traduite par l'élargissement de la pyramide à partir du groupe d'âges 20-24 ans.

Figure 1: Pyramide des âges de la population de la province de Larache, RGPH 2004 et 2014



Source : élaboré par la Direction Régionale du HCP

Mis à part ces indicateurs de structure, la disponibilité de données sur la population ventilées selon certains groupes d'âges fonctionnels pourrait, à bien des égards, être d'un grand apport pour la planification des besoins des habitants dans certains domaines, notamment l'éducation, la santé et l'emploi etc.

En effet, si la connaissance de l'effectif de la population en âge d'activité (15-59 ans) est une donnée requise par les décideurs dans le domaine de l'emploi, il n'en demeure pas moins que la connaissance des effectifs de la population qualifiée de vulnérable est d'une grande importance pour les acteurs dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il s'agit en particulier de la population en âge préscolaire (5-6 ans) et scolaire (7-18 ans), de la population du troisième âge (60 ans et plus) et de la population féminine en âge de procréation (15-49 ans).

Tableau 11 : Population selon les groupes d'âges fonctionnels et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2014

Groupes fonctionnels d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Age préscolaire (5-6 ans)	9 353	11 031	20 384	8 744	8 449	17 692
Age scolaire (7-18 ans)	66 149	74 054	140 203	51 162	52 538	103 700
Age d'activité (15-59 ans)	144 937	127 074	272 011	170 288	138 096	308 380
3 ^{ème} âge (60 ans et plus)	19 356	17 356	36 892	24 293	19 288	43 586
Age fécond (15-49 ans)	67 126	56 992	124 118	86 806	66 674	153 478

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

S'agissant de la population en âge préscolaire, elle s'élève à plus de 17 mille enfants, ce qui représente 3,5% de la population totale.

La population en âge scolaire s'élève à environ 104 mille enfants, soit un effectif relativement plus important que celui du contingent d'enfants en attente d'être scolarisés.

Ces deux indicateurs ont relativement diminué entre 2004 et 2014 au profit des populations en âge d'activité et ceux de 3^{ème} âge, qui se sont accrues respectivement de 36 369 et 6 692 personnes au cours de la période intercensitaire.

La population en âge d'activité s'élève, en 2014, à plus de 308 mille habitants, ce qui revient à dire qu'il y aurait dans la province près de 187 mille habitants en âge d'inactivité. Le rapport de cette dernière catégorie de population à la première estime le rapport de dépendance à près de 60,5%.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, en augmentation continue en raison de l'amélioration du niveau de vie de la population et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie, a atteint dans la province le chiffre de 43 mille habitants avec une légère prédominance en milieu urbain.

Quant au nombre de femmes d'âge fécond, il s'élève à près de 153 mille, ce qui représente 62,6% de la population féminine de la province.

4.5.2. Statut matrimonial de la population

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes mariées avec 57,2% de la population, les personnes célibataires occupent le second ordre avec 35,6% de cette population. Quant aux personnes veuves ou divorcées, elles représentent 5,3% et 1,8% respectivement.

Comparativement aux mêmes proportions obtenues lors du recensement précédent, il y a lieu de noter l'augmentation de la proportion des personnes mariées au détriment des célibataires, en raison du recul de l'âge moyen d'entrée en première union, et la diminution de la proportion des veufs sous l'effet probable de la baisse de la mortalité.

Tableau 12: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	46,2	33,9	40,0	42,0	29,1	35,6
Marié	52,1	53,7	52,9	56,1	58,4	57,2
Divorcé	0,7	2,4	1,6	0,9	2,7	1,8
Veuf	1,0	10,0	5,5	0,9	9,8	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Analysées selon le sexe, ces proportions varient sensiblement, en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des hommes célibataires est relativement plus importante que celle des femmes (42,0% contre 29,1%). Cet écart de près de 13 points peut s'expliquer par un mariage plus tardif chez les hommes.

Il est constaté par ailleurs, que le veuvage concerne beaucoup moins les hommes (0,9%) que les femmes (9,8%).

Ce fait constaté concernant le mariage relativement tardif des hommes est confirmé par l'examen des proportions des célibataires âgés entre 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans. Ainsi, près de 70% des femmes âgées entre 25-29 ans en 2014 sont

déjà mariées contre seulement 38 % des hommes du même groupe d'âges. Cette observation est aussi vraie en examinant les données du RGPH 2004.

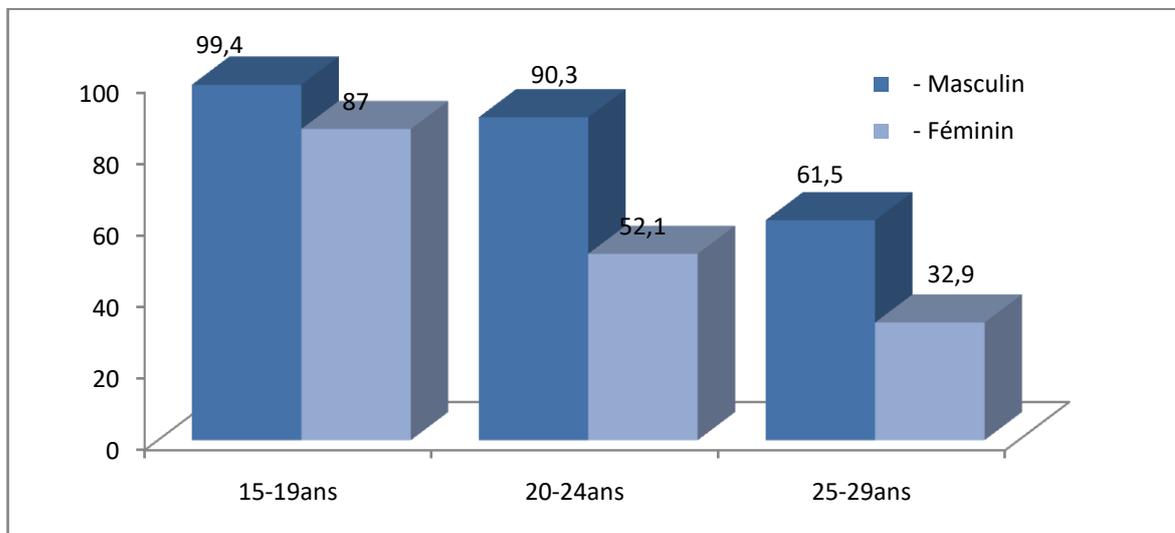
En d'autres termes, et en raison de plusieurs facteurs, la nuptialité des hommes a connu une stagnation très nette durant la période intercensitaire 2004-2014, un constat valide pour tous les groupes d'âges au niveau de la province.

Tableau 13: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu et le sexe, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014

Milieu et sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
Urbain						
- Masculin	99,2	92,4	68,8	99,6	92,7	66,0
- Féminin	91,7	65,0	37,5	89,8	58,3	34,8
- Total	95,5	78,3	51,9	94,7	75,1	50,1
Rural						
- Masculin	98,8	86,8	53,8	99,3	87,8	57,0
- Féminin	87,1	54,5	31,3	84,0	45,0	30,7
- Total	93,1	71,1	43,0	91,9	67,4	44,6
Ensemble						
- Masculin	99,0	89,5	61,4	99,4	90,3	61,5
- Féminin	89,4	59,9	34,7	87,0	52,1	32,9
- Total	94,2	74,7	47,6	93,3	71,4	47,4

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Figure 2: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le sexe, Province de Larache, RGPH 2014



Source : élaboré par la Direction Régionale du HCP

L'âge moyen au premier mariage a connu une stabilisation depuis le RGPH 2004, sous l'effet de plusieurs facteurs économiques et sociaux. C'est ainsi que, l'âge moyen d'entrée en première union des habitants de la province est resté presque constant entre 2004 et 2014 à 28,1 ans. Cette situation est observée aussi bien pour les deux sexes que pour les deux milieux de résidence.

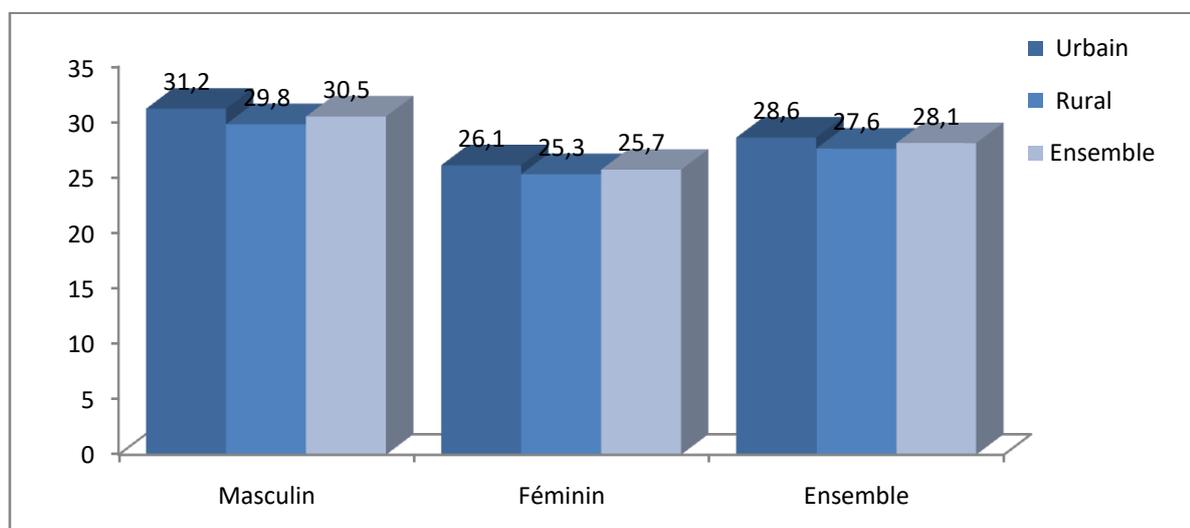
Tableau 14: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Province de Larache, RGPH de 2004 et 2014

Milieu /sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	31,6	26,7	29,0	31,2	26,1	28,6
Rural	29,0	24,9	27,0	29,8	25,3	27,6
Ensemble	30,4	25,9	28,1	30,5	25,7	28,1

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Mais, faut-il toujours souligner aussi, que les hommes entrent souvent en première union en moyenne 5 ans plus tard que les femmes. Le même écart est constaté pour les deux milieux de résidence.

Figure 3: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Province de Larache, RGPH 2014



Source : élaboré par la Direction Régionale du HCP

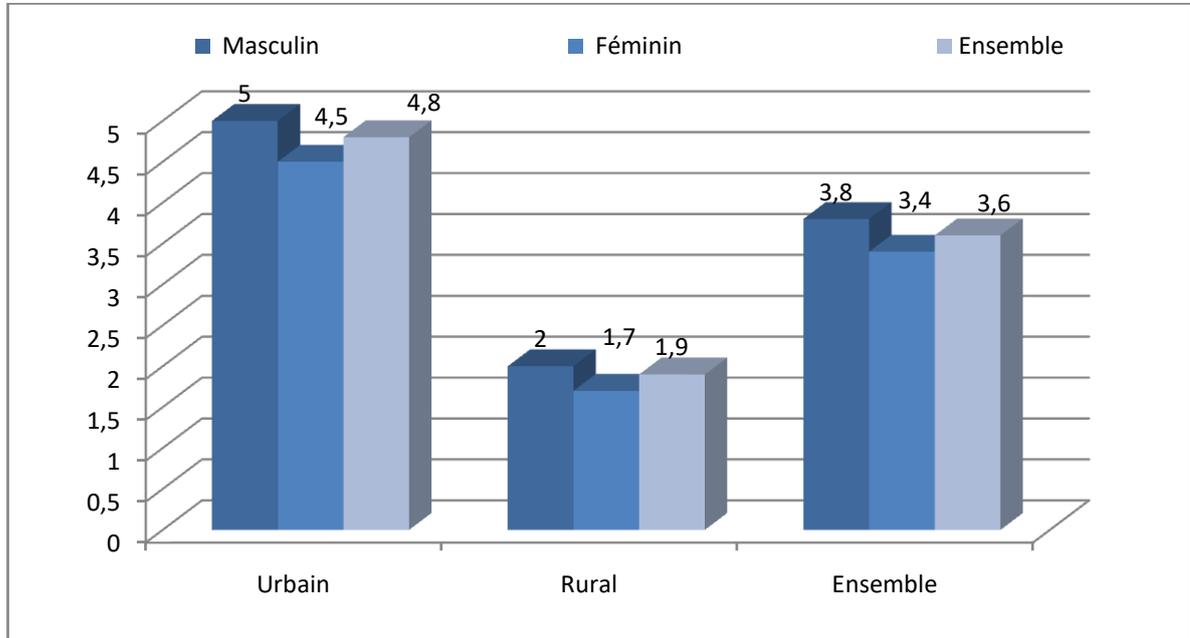
Ceci étant, malgré un changement dans le calendrier de la nuptialité, force est de constater que 96,4% de la population totale finit par se marier avant 55 ans. Ce taux est de l'ordre de 95,2% pour les hommes et de 96,6% pour les femmes.

Tableau 15 : Taux de célibat (en %) à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	2,7	1,2	2,1	5,0	2,0	3,8
Féminin	2,1	0,9	1,6	4,5	1,7	3,4
Ensemble	2,4	1,1	1,8	4,8	1,9	3,6

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014

Figure 4: Taux de célibat (en %) à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2014



Source : élaboré par la Direction Régionale du HCP

Toutefois, la comparaison des taux de célibat à 55 ans, permet de conclure qu'un réel recul du niveau de la nuptialité s'est opéré entre 2004 et 2014. En terme chiffré, ce taux a presque doublé en passant de 1,8% à 3,6% pour l'ensemble de la population de la province et de 1,6% à 3,4% pour les femmes.

Autrement dit, et comme c'est le cas pour l'ensemble de la population du Royaume, la population de la province de Larache se marie avec moins d'intensité qu'auparavant.

4.5.3. Fécondité

Autre phénomène démographique important, traité par le RGPH 2014, est la fécondité des femmes en âge de procréation, lequel est saisi à travers les taux de fécondité générale par groupes d'âges et l'indice synthétique de fécondité, qui estime le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme mis au monde à la fin de sa vie féconde.

Ainsi, pour l'ensemble de la province de Larache, cet indice s'élève à 2,2 enfants par femme, soit 2 enfants en milieu urbain et 2,5 enfants en milieu rural, des niveaux de fécondité presque égales à ceux enregistrés dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Tableau 16: Taux (en%) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence, Province de Larache , RGPH 2004 et 2014

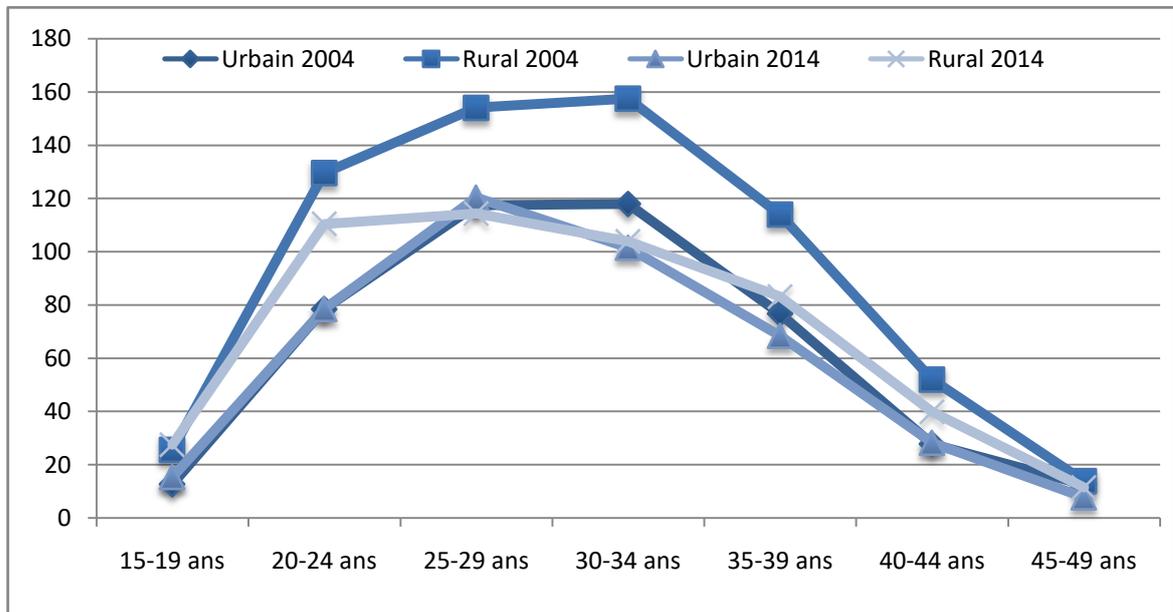
Groupes d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	12,7	25,6	19,4	15,4	27,6	21,2
20-24 ans	78,5	129,6	103,5	78,5	110,5	93,3
25-29 ans	117,5	154,1	134,2	120,4	114,4	107,9
30-34 ans	118,0	157,5	134,9	101,6	104,0	102,6
35-39 ans	76,8	114,0	92,1	68,5	83,2	74,7
40-44 ans	27,8	52,0	37,9	28,3	39,9	32,8
45-49 ans	12,6	13,9	13,1	7,8	11,5	9,3
ISF	2,2	3,2	2,7	2,0	2,5	2,2

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Comparés aux niveaux relevés lors du RGPH 2004, la fécondité de la province aurait chuté de 23%, suite, essentiellement, à la baisse de l'indice synthétique de fécondité en milieu rural, qui est passé de 3,2 enfants en 2004 à 2,5 enfants en 2014.

Aussi, faut-il signaler que cette baisse a concerné les deux milieux de résidence et a touché les femmes quelque soit leur groupe d'âges comme il en ressort de l'examen des taux de fécondité relevés respectivement en 2004 et en 2014.

Figure 5: Taux de fécondité des femmes selon le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH de 2004 et 2014



Source : élaboré par la Direction Régionale du HCP

Cette baisse significative de la fécondité s’inscrit dans la tendance observée au niveau régional et s’explique d’une part par la réduction de la période de procréation suite au recul de l’âge au premier mariage chez les femmes, et d’autre part, à l’usage de plus en plus fréquent des méthodes contraceptives aussi bien en milieu urbain qu’en milieu rural.

4.5.4. Handicap

Se référant aux normes des Nations Unies, le HCP considère comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l’un des six domaines de l’activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Selon le RGPH 2014, le nombre de personnes en situation de handicap s’élève à près de 26 000 personnes à la province de Larache, traduisant un taux de prévalence de l’handicap de 5,2% de la population . Ce taux est plus élevé en milieu urbain avec 5,4% qu’en milieu rural avec 5,1%, de même pour les deux sexes avec 5,4% pour les hommes et 5,1% pour les femmes.

Tableau 17 : Taux de prévalence de l'handicap (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, RGPH 2014

Milieu de résidence	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Larache	5,4	5,3	5,4	5,3	4,9	5,1	5,4	5,1	5,2
Région	4,9	4,9	4,9	5,6	5,2	5,4	5,2	5,0	5,1
Maroc	4,6	5,0	4,8	5,6	5,3	5,5	5,0	5,1	5,1

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

Prenant en considération qu'une seule personne peut présenter simultanément plusieurs formes de handicap, le nombre de cas d'incapacité observés chez la population de la province de Larache s'élève à 49 149 cas. Selon la forme de l'handicap, le domaine d'incapacité le plus fréquent concerne la mobilité avec 26,4% des cas et la vision avec 21,0%.

Tableau 18: Nombre de cas d'incapacité observés selon les différentes formes de handicap, RGPH 2014

Milieu de résidence		Vue	Ouïe	Mobilité	Facultés cognitives	Entretien personnel	Communication	Total
Larache	Nombre	10 359	6 145	12 975	6 943	7 664	5 063	49 149
	%	21,1%	12,5%	26,4%	14,1%	15,6%	10,3%	100,0%
Région	Nombre	72 467	45 967	88 406	49 696	53 753	34 906	345 195
	%	21,0%	13,3%	25,6%	14,4%	15,6%	10,1%	100,0%

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

5. CONDITIONS D'HABITAT DES MENAGES

5.1. Type d'habitat

Il s'agit du type de logement occupé par le ménage à la date de référence du RGPH 2014. Ainsi, la répartition des ménages de la province selon le type de logement occupé permet de constater que l'habitat de type marocain moderne abrite 73,2% des ménages urbains, quant aux maisons marocaines traditionnelles et appartements, il n'y réside respectivement que 7,4% et 7,1% des ménages, à un moment où l'habitat de type maison sommaire ou bidonville concerne 8% des ménages urbains.

Tableau 17: Répartition (en %) des ménages selon le type d'habitat et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014

Type d'habitat	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa, niveau de villa	0,7	0,3	0,5	2,3	0,4	1,5
Appartement	4,0	-	2,1	7,1	0,1	4,2
Marocaine traditionnelle	8,6	2,6	5,7	7,4	3,5	5,8
Marocaine moderne	67,1	18,1	43,6	73,2	31,0	55,7
Sommaire ou bidonville	16,3	2,3	9,6	8,0	1,2	5,2
Habitat de type rural	0,5	74,9	36,2	1,3	63,4	27,1
Autres	2,7	1,7	2,2	0,7	0,4	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

En d'autres termes, plus de 90% des ménages citadins de la province logent dans des habitats à priori salubres et le reste habite dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

Comparé à la situation lors du RGPH 2004, le poids de cette dernière catégorie de ménages aurait baissé en passant de 19,5% à 10% au profit de l'habitat de type marocain moderne et de type appartement. La même tendance est observée pour l'habitat de type marocain traditionnel dont le poids a aussi régressé de 8,6% à 7,4% durant la période 2004-2014.

En milieu rural, 35% des ménages, en 2014, logent dans des habitats à priori salubres (comme défini pour le milieu urbain), le reste loge dans sa majorité dans des logements de type rural, dont le poids a baissé significativement au profit des types « maison marocaine moderne » et « maison marocaine traditionnelle ».

5.2. Ancienneté du logement

Selon l'ancienneté du logement, l'on constate que 22,8% des ménages urbains au niveau de la province habitent des logements construits au cours de la période intercensitaire 2004-2014, ceux habitant des logements de 10 à moins 20 ans représentent 21,9%, alors que 37,1% habitent des logements âgés de 20 à moins de 50 ans.

Tableau 18: Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2014

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	22,8	18,6	21,1
De 10 à moins de 20 ans	21,9	21,8	21,9
De 20 à moins de 50 ans	37,1	30,9	34,5
Pus de 50 ans	18,2	28,7	22,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

Ainsi, si l'on considère que la durée d'amortissement d'un logement est de 50 ans, il s'en suit alors que 18,2% des ménages urbains de la province habiteraient encore des logements très anciens.

5.3. Statut d'occupation

En 2014, 66,5% des ménages urbains au niveau de la province occupent leurs logements en tant que propriétaires/copropriétaires ou accédant à la propriété, une proportion légèrement en hausse par rapport à celle enregistrée en 2004 où elle était de 64,9%. Par contre le poids des locataires a régressé en passant de 23% à 20,8% entre 2004 et 2014.

Tableau 19: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014

Statut d'occupation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire / copropriétaire	62,4	90,2	74,6	62,5	92,2	74,9
Accédant à la propriété	2,5	1,1	1,9	4,0	1,3	2,9
Locataire	23,0	1,1	13,4	20,8	0,5	12,4
Logement de fonction	1,2	0,8	1,0	0,9	0,6	0,8
Logé gratuitement	10,3	6,0	8,4	9,3	5,2	7,6
Autres	0,7	0,8	0,8	2,5	0,2	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

5.4. Occupation des logements

L'occupation des logements exprimée par la proportion des ménages selon le nombre de pièces est un indicateur très révélateur des conditions d'habitation des ménages et de la pression exercée sur l'offre de logements. En 2014, cet indicateur révèle qu'une importante proportion des ménages occupe des logements constitués de 1 à 2 pièces, soit 38,9%. Ceux logés dans des habitats plus spacieux, de plus de 3 pièces, représentent 61,1% dont 14,6% habitent des logements de 5 pièces et plus.

Conditions d'Habitat des Ménages

Tableau 20: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014

Nombre de pièces	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	14,0	12,2	13,2	10,7	12,2	11,3
2 pièces	34,3	32,9	33,7	26,7	28,8	27,6
3 pièces	26,9	28,1	27,4	31,7	28,7	30,5
4 pièces	13,5	15,4	14,4	15,3	17,1	16,0
5 pièces	4,7	5,8	5,1	5,9	6,7	6,2
6 pièces	3,7	3,2	3,5	5,3	3,6	4,6
7 pièces	1,2	1,0	1,1	1,7	1,3	1,5
8 pièces et plus	1,8	1,4	1,6	2,8	1,6	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

De cette structure il se dégage un taux d'occupation sensiblement amélioré en comparaison avec 2004 aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, attestant ainsi d'une amélioration relative des conditions d'habitation des ménages.

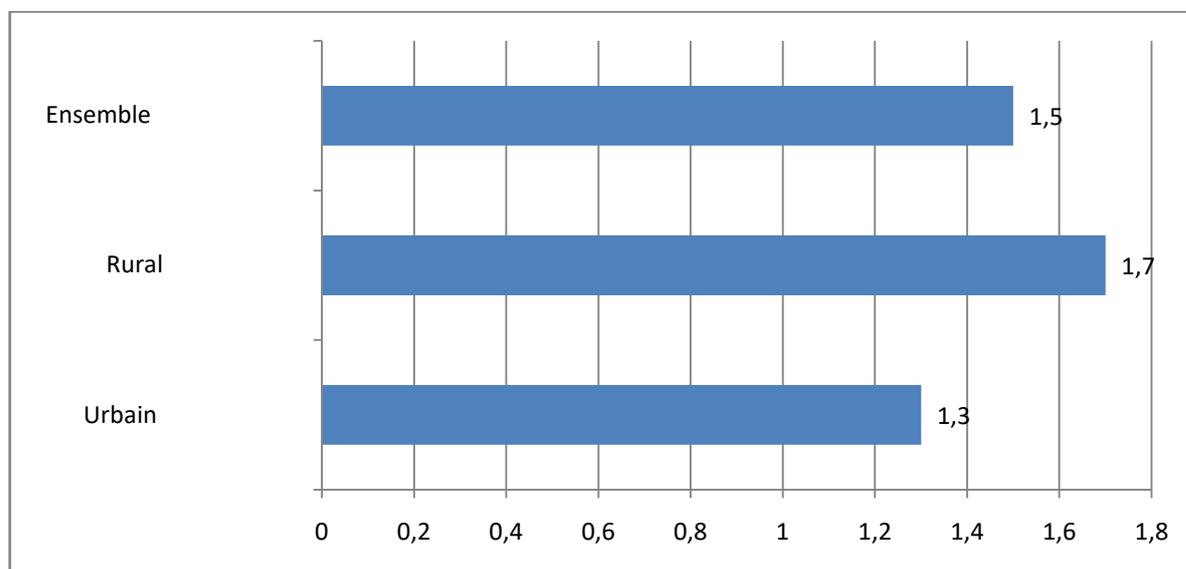
Ainsi, ce taux est passé de 1,5 à 1,3 personnes par pièce en milieu urbain et de 2,2 à 1,7 en milieu rural respectivement en 2004 et 2014.

Tableau 21: Taux d'occupation (personnes par pièce) des logements selon le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004	RGPH 2014
Urbain	1,5	1,3
Rural	2,2	1,7
Ensemble	1,8	1,5

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Figure 6: Taux d'occupation (personnes par pièce) des logements selon le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2014



Source : élaboré par la Direction Régionale du HCP

5.5. Equipement des logements

Mise à part la densité par pièce, mesurée par le taux d'occupation en baisse, la disponibilité de certains équipements dans le logement participe grandement à l'amélioration du niveau de vie de la population et partant, à l'épanouissement des ménages. Il s'agit en particulier des éléments de confort dont est doté le logement comme la cuisine, la latrine, le bain ou la douche et les réseaux de desserte en eau potable et en électricité.

Concernant les équipements vitaux en eau potable et en électricité, il y a lieu de noter qu'en 2014, sur dix ménages urbains, 9,2 ménages occupent des logements pourvus d'électricité et 8,5 ménages sur dix occupent des logements pourvus d'eau courante.

La cuisine est disponible pour 97% des ménages urbains, quant au cabinet d'aisance, il est quasi général puisque 98,9% des ménages en disposent dans leur logement.

Mais, faut-il préciser par ailleurs que presque la moitié des ménages urbains au niveau de la province habitent des logements dépourvus d'une salle de bain ou douche, puisque 51,9% seulement d'entre eux en disposent.

Tableau 22: Proportion (en %) des ménages selon les équipements de base de leur logement et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014

Elément de confort dans le logement	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	91,3	74,9	83,3	97,0	91,3	94,6
W.C	95,7	59,1	78,9	98,9	87,0	94,0
Bain moderne, douche	36,6	4,6	21,7	51,9	6,4	33,0
Bain local	6,3	18,1	11,2	6,1	31,5	16,7
Eau courante	73,5	5,7	43,4	85,2	22,2	59,0
Electricité	82,5	63,0	73,2	92,3	89,9	91,3

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Bien évidemment, tous ces indicateurs, ont connu une nette amélioration dans la province durant la période intercensitaire 2004-2014, particulièrement l'amélioration spectaculaire du taux de desserte des ménages ruraux en électricité, lequel est passé de 63% à 89,9% entre 2004 et 2014.

Tableau 23: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2014

Mode d'éclairage	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensembl	Urbain	Rural	Ensembl
Gaz	59,0	72,4	67,7	33,9	57,4	45,8
Kandil, Bougie	17,6	15,9	16,5	20,5	20,1	20,3
Energie solaire	1,3	7,5	5,3	2,0	5,8	3,9
Groupe électrogène	4,2	0,7	1,9	5,6	1,0	3,3
Autres	18,0	3,5	8,6	37,9	15,7	26,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

En 2014, les ménages non raccordés au réseau public de distribution d'électricité recourent à d'autres modes d'éclairage, essentiellement le gaz, la bougie ou kandil qui sont utilisés respectivement par 45,8% et 20,3% de ces

ménages. Ceux qui se servent de l'énergie solaire ou d'un groupe électrogène ne représentent qu'une faible proportion évaluée respectivement à 3,9% et 3,3%.

Tableau 24: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2014

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	69,2	40,1	46,0
Vendeur d'eau potable	1,0	0,2	0,3
Puits ou matfia non équipés	11,5	30,1	26,4
Source, oued ou ruisseau	1,9	27,9	22,7
Autre	16,4	1,7	4,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

Concernant le mode d'approvisionnement en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau, il y a lieu de noter que la fontaine publique, puits, matfia ou point d'eau équipé demeurent les sources principales pour les ménages tant urbains que ruraux avec des proportions respectives de 69,2% et 40,1%.

Tableau 25: Proportion des ménages selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche, Province de Larache, RGPH 2014

Distance	Proportion (%)
Moins de 200 mètres	52,7
200 mètres à moins d'un kilomètre	31,8
Un kilomètre et plus	15,6
Total	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

Concernant la distance à parcourir pour s'approvisionner en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau, on constate que 52,7% des ménages traversent une distance de moins de 200 mètres pour arriver à la source d'eau la plus proche, et que 47,9% des ménages consacrent moins de 10 minutes pour accéder au point d'eau le plus proche, par contre ceux qui passent plus d'une heure en représentent 6,8%.

Tableau 26: Proportion des ménages selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche, Province de Larache, RGPH 2014

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	47,9
De 10 à 19 minutes	24,3
De 20 à 29 minutes	7,9
De 30 à 39 minutes	9,9
De 40 à 49 minutes	2,7
De 50 à 59 minutes	0,6
D'une heure à deux heures	5,9
De deux heures et plus	0,9
Total	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

5.6. Mode d'évacuation des eaux usées

Sur le plan assainissement, en comparant entre les résultats des RGPH de 2004 et 2014, on constate l'augmentation du nombre de ménages qui résident dans des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et ceux qui se servent des fosses septiques .

En 2014, 90,3% des ménages urbains de la province habitent des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et 8,6% usent, pour ce faire, la fosse septique. Le reste utilisent soit le puits perdu, évacuent dans la nature ou utilisent d'autres moyens d'évacuation.

Tableau 27: Proportion des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014

Mode d'évacuation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	84,1	3,6	48,6	90,3	0,7	53,1
Fosse septique	9,2	38,8	22,2	8,6	60,8	30,2
Puits perdu	2,4	12,0	6,7	0,2	8,3	3,6
Dans la nature	ND	ND	ND	0,6	30,0	12,8
Autre mode d'évacuation	4,3	45,5	22,5	0,4	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour le RGPH 2004 les données pour la modalité «Dans la nature» ne sont pas disponibles.

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

En milieu rural, le réseau public d'évacuation des eaux usées est quasi inexistant, ainsi 60,8%, 30% et 8,3% se servent respectivement des fosses septiques, évacuent dans la nature ou utilisent les puits perdus.

5.7. Autres équipements

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision, la parabole, le téléphone fixe et le téléphone portable.

Ces équipements, comme le montrent les résultats du RGPH 2014, sont devenus des moyens de communication et de divertissement de premier rang pour les ménages marocains. Ainsi, la proportion des ménages de la province qui possèdent une télévision, une parabole et un téléphone portable a passé de 75%, 36,2% et 54,2% à 90,4%, 83,8% et 89,6% respectivement entre 2004 et 2014.

Par ailleurs, 94,1% des ménages urbains de la province de Larache sont dotés d'une télévision, 90,6% possèdent une parabole, 15,1% sont reliés par câble au réseau de téléphone fixe et 92,5% des ménages possèdent au moins un téléphone portable.

Tableau 28: Pourcentage des ménages dotés de certains équipements domestiques selon le milieu de résidence, Province de Larache, RGPH 2004 et 2014

Équipements domestiques	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	84,1	63,5	75,0	94,1	85,3	90,4
Parabole	54,6	13,0	36,2	90,6	74,1	83,8
Téléphone fixe	17,6	2,0	10,6	15,1	0,6	9,1
Téléphone portable	64,9	40,7	54,2	92,5	85,5	89,6

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

En milieu rural, ces proportions sont relativement plus faibles, mais la télévision et le téléphone portable restent les moyens privilégiés de communication et d'ouverture, voire même de désenclavement des ménages qui y résident.

5.8. Distance à la route goudronnée

Pour la province de Larache, la distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 3 Km, cet indicateur est nettement inférieur à celui obtenu au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima qui est de l'ordre de 4,3 Km.

Tableau 29: Distance (en km) à la route goudronnée la plus proche, RGPH 2014

Distance	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Province de Larache
	4,3	3,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

6. EMPLOI

L'Enquête Annuelle sur l'Emploi que réalise le Haut Commissariat au Plan se fixe comme objectif l'observation du volume et des principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous-emploi.

6.1. Taux d'activité

Défini comme la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale, le taux d'activité provincial s'est établi, en 2017, à 42,8% enregistrant une augmentation de 3,1 points par rapport à l'année 2016. A l'instar de niveau national, le taux d'activité provincial est plus élevé en milieu rural (46,9%) comparativement au milieu urbain (39,8%).

Tableau 30: Taux d'activité (en %), années 2016 et 2017

Milieu de Résidence	2016			2017		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Larache	34,2	46,3	39,7	39,8	46,9	42,8
Région Tanger-Tétouan - Al Hoceima	41,4	50,8	45,2	42,6	53,1	46,7
Maroc	40,5	55,7	46,4	42,4	54,1	46,7

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

6.2. Taux de chômage

Indiquant la part de la population dépourvue d'un emploi mais qui cherche un travail parmi la population active, le taux de chômage exprime le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Ainsi, le taux de chômage était de 9,1% à la province de Larache en 2017, en accroissement de 2,9 points par rapport à l'année 2016 (6,2%), une hausse qui a concerné les milieux urbain et rural.

Le taux de chômage provincial est inférieur à celui enregistré au niveau national établi à 10,2%.

Tableau 31 : Taux de chômage (en %), années 2016 et 2017

Milieu de Résidence	2016			2017		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Larache	9,9	2,9	6,2	12,5	5,2	9,1
Région Tanger-Tétouan - Al Hoceima	14,2	4,1	9,6	11,5	3,9	8,2
Maroc	13,9	4,2	9,4	14,7	4,0	10,2

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

6.3. Taux de sous-emploi

Ce taux renseigne sur l'importance des principales formes de sous-utilisation des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous-employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Ainsi, le taux de sous-emploi s'est établi à 6,0% à la province de Larache, conte 9,8% au niveau national et 12,4% au niveau de la région.

Le sous-emploi provincial est plus accentué en milieu urbain où il concerne 8,3% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, comparativement au milieu rural où le taux en question est de 3,6%, une tendance inverse à celle enregistrée au niveau national.

Tableau 32 : Taux de sous-emploi, années 2016 et 2017

Milieu de Résidence	2016			2017		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Larache	1,4	3,1	2,3	8,3	3,6	6,0
Région Tanger-Tétouan - Al Hoceima	9,1	17,7	13,2	9,8	15,5	12,4
Maroc	10,2	12,4	11,3	8,9	10,8	9,8

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

7. PAUVRETE ET VULNERABILITE

La pauvreté est un phénomène palpable mais difficile à définir, vu ses aspects multidimensionnels. Cependant, les formes les plus utilisées au niveau international sont celles de la pauvreté absolue et la pauvreté relative, toutes les deux fondées sur l'approche monétaire. Ces deux concepts se basent sur une approche numérique intégrant une composante alimentaire équivalente au coût du panier requis pour un minimum nutritionnel, exprimé en kilocalories par jour et par personne, et une composante non alimentaire minimale. A partir de ces données, des seuils de pauvreté et de vulnérabilité sont fixés permettant de faire des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

Le Haut-Commissariat au Plan fonde la mesure et la cartographie de la pauvreté sur le concept de la pauvreté relative tel qu'il est défini par les normes internationales. Le concept de pauvreté se compose en général de trois formes :

- le seuil de la pauvreté alimentaire est le coût d'un panier de biens et services alimentaires permettant le minimum requis en calories (1984 kilocalories par jour et par personne), norme recommandée par l'AFO1 et l'OMS2.
- Le seuil de pauvreté relative est la somme du seuil de pauvreté alimentaire et d'une allocation non-alimentaire équivalente au coût des acquisitions non-alimentaires réalisées par les ménages qui atteignent effectivement le minimum alimentaire requis (Méthode de la Banque Mondiale).
- Le seuil de vulnérabilité se situe, selon l'approche de la Banque mondiale, entre le seuil de pauvreté relative et 1,5 fois ce seuil.

¹ Food and Agriculture Organization of the United Nations.

² Organisation mondiale de la santé.

7.1. Pauvreté monétaire et vulnérabilité

En 2014, le taux de pauvreté de la province de Larache s'élève à 5,33% contre 2,60% au niveau régional. Au milieu urbain, le taux de pauvreté de la province dépasse de 2,9 points celui enregistré au niveau régional (3,10% contre 0,97%). La pauvreté étant plus dominante en milieu rural, la province de Larache suit la même tendance que l'ensemble de la région, en effet le taux de pauvreté dans le rural provincial a atteint 7,89% contre 5,02% dans le rural régional.

La carte de la pauvreté monétaire révèle aussi que 16,27% des ménages sont en situation de vulnérabilité en 2014, contre 9,58% des ménages au niveau régional. La vulnérabilité, elle aussi reste un phénomène à caractère rural.

Tableau 33 : Taux de pauvreté (en %) et de vulnérabilité monétaire selon le milieu de résidence, Province de Larache, année 2014

	Taux de Pauvreté	Taux de Vulnérabilité
Province de Larache	5,33	16,27
Urbain	3,10	10,67
Rural	7,89	22,69
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2,60	9,58
Urbain	0,97	4,85
Rural	5,02	16,65

Source : Cartes de pauvreté 2014, Haut-Commissariat au Plan

En termes d'évolution, on constate que des efforts considérables ont été fournis à la province de Larache en matière de lutte contre la pauvreté, puisque le taux en question a été réduit de 29,9% entre 2007 et 2014.

Tableau 34: Taux de pauvreté (en %), Province de Larache, années 2007 et 2014

Année	Urbain	Rural	Ensemble
2007	5,0	10,1	7,6
2014	3,10	7,89	5,33

Source : Cartes de pauvreté 2014, Haut-Commissariat au Plan

a- Milieu urbain

Les deux municipalités de la province ont enregistré, en 2014, des taux de pauvreté inférieurs à la moyenne urbaine provinciale (3,1%).

Tableau 35 : Taux de pauvreté communal urbain (en %), province de Larache, années 2007 et 2014

Communes	Taux de pauvreté en 2007	Taux de pauvreté en 2014	Variation (%)	Taux de Vulnérabilité en 2014
Ksar El Kébir (M)	5,7	2,67	-53,2	10,76
Larache (M)	4,0	2,58	-33,8	9,46
Centre Khmiss Sahel	11,3	2,69	-76,2	10,65
Centre Laouamra	-	19,03	-	28,78

Source : Cartes de pauvreté 2007 et 2014, Haut-Commissariat au Plan

b- Milieu rural

En termes de variation relative, quatre communes seulement ont connu des augmentations de leurs taux de pauvreté entre 2007 et 2014, il s'agit des communes de Bni Garfett, Oulad Ouchih , Rissana Chamalia et Zaaroura.

Tableau 36 : Taux de pauvreté communal (en %), province de Larache, années 2007 et 2014

Communes	Taux de pauvreté en 2007	Taux de pauvreté en 2014	Variation (%)	Taux de Vulnérabilité en 2014
Bou Jedyane	8,8	2,34	-73,4	9,82
Ksar Bjir	8,4	6,19	-26,3	28,17
Laouamra	10,8	6,98	-35,4	22,58
Oulad Ouchih	5,8	8,55	47,4	29,53
Souaken	11,4	8,09	-29,0	26,37
Souk L'Qolla	9,7	8,34	-14,0	18,61
Souk Tolba	11,2	8,65	-22,8	23,23
Tatoft	6,9	6,75	-2,2	21,45
Zouada	11,7	7,42	-36,6	23,12
Ayacha	10,7	7,55	-29,4	15,73
Bni Arouss	8,8	5,66	-35,7	15,69
Bni Garfett	12,2	14,28	17,0	26,67
Rissana Chamalia	11,2	12,05	7,6	21,76
Rissana Janoubia	12,2	7,53	-38,3	27,48
Sahel	10,5	6,63	-36,9	19,18
Tazroute	9,6	6,18	-35,6	21,74
Zaaroura	7,8	10,73	37,6	24,11

Source : Cartes de pauvreté 2007 et 2014, Haut-Commissariat au Plan.

7.2. Pauvreté multidimensionnelle

La pauvreté multidimensionnelle ne se limite pas à appréhender la pauvreté par la mesure du revenu ou des dépenses, elle lui substitue plusieurs dimensions socioculturelles qui renvoient aux conditions de vie du ménage dans leur globalité. Ainsi, la pauvreté multidimensionnelle est fondée sur un ensemble de besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence, de manifestation de la pauvreté ou des facteurs de sa reproduction sociale. Ces besoins portent sur l'accès aux services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication.

La pauvreté serait ainsi l'état où les dimensions de base qui constituent les besoins socioculturels d'un ménage sont à un tel niveau d'insatisfaction qu'elles sont considérées comme une privation que subit le ménage.

Ainsi, un ménage est considéré en situation de pauvreté multidimensionnelle si moins de 30% de l'ensemble cumulé des dimensions de ces besoins ne sont pas satisfaits.

Tableau 37 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %), Province de Larache, année 2014

Milieu de Résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Larache	3,1	22,7	12,2
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2,5	20,1	9,5

Source : Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014, HCP

Selon ces résultats, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle s'élève à 12,2% à l'échelle provinciale contre 9,5% au niveau régional et 8,2% au niveau national, une pauvreté qui demeure un phénomène principalement rural, puisque le taux de pauvreté multidimensionnelle s'élève à 22,7% en milieu rural contre 3,1% en milieu urbain, la même constatation étant relevée aux échelles régionale et nationale.

La décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation renseigne sur les facteurs à l'origine de ce phénomène. Il en résulte que

la privation en termes d'éducation explique à elle seule 58,8% de la pauvreté dans la province de Larache, contre 57,4% au niveau régional.

Vient en deuxième lieu la privation en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement qui contribue à hauteur de 19,0% à la pauvreté multidimensionnelle, suivie par la privation en conditions de logement avec 13,4% et enfin la privation en termes de santé avec 8,8%.

Tableau 38 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation (en %), Province de Larache, année 2014

Milieu de Résidence	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014			
	Education	Santé	Conditions de vie	
			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
Province de Larache	58,8	8,8	19,0	13,4
Urbain	60,8	20,4	11,9	6,9
Rural	58,5	7,2	20,1	14,3
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	57,4	10,3	20,04	12,33
Urbain	62,2	24,7	8,28	4,85
Rural	56,6	8	21,9	13,5

Source : Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014, HCP

7.3. Pauvreté globale

Les cartographies de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle permettent de réaliser une typologie des ménages selon les formes de pauvreté. Aussi, elles permettent de déterminer le noyau dur de la pauvreté représenté par la catégorie des ménages qui cumulent ces deux formes de pauvreté, et relever aussi les catégories des ménages qui n'en connaissent qu'une seule forme, soit monétaire ou bien multidimensionnelle.

Ainsi, il en résulte que 14,43% des ménages provinciaux ne connaissent qu'une seule forme de pauvreté: répartis entre 3,78% pour la pauvreté monétaire et 10,65% pour la pauvreté multidimensionnelle. Quant au noyau dur de la

pauvreté, frappé à la fois par la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle, il représente 1,53% des ménages.

Avec ces trois indices, le taux de pauvreté globale atteint 15,41% à la province de Larache contre 11,14% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Tableau 39 : Pauvreté globale, Province de Larache, année 2014

Milieu de Résidence	Distribution des formes de la pauvreté 2014 (en %)			Taux de pauvreté globale 2014 (en%)
	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Province de Larache	3,78	10,65	1,53	15,41
Urbain	2,80	2,73	0,30	3,51
Rural	4,91	19,74	2,94	19,04
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	1,62	8,56	0,96	11,14
Urbain	0,87	2,33	0,10	3,30
Rural	2,74	17,87	2,24	22,85

Source : Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014, HCP

Partie II :

Principaux Secteurs

Economiques

8. AGRICULTURE, FORET ET PECHE

La province de Larache se modernise à une allure rapide. Le secteur agricole y offre de réelles opportunités de croissance pour l'économie provinciale. Grace à l'importance de ses périmètres irrigués, cette province située à 70 km de Tanger, est une zone réputée pour la diversité de ses cultures, en particulier piment rouge et tomates.

La province dispose en effet de vastes et étendues terres arables et irriguées. Le bassin du Loukkos malgré son exigüité (1,5% de la surface agricole utile nationale) est l'une des zones les plus productives du pays pour le sucre avec 5% de la production nationale. Plus récemment, la culture de la fraise précoce sous serre, s'est développée dans les sols légers de la province couplés à la douceur du climat et la proximité des marchés consommateurs.

8.1. Les ressources en terres

A l'échelle provinciale, la superficie agricole utile (SAU) s'élève, en 2015, à 141 807 ha, dont les terres Melk sont les plus dominantes avec 85,2%. L'irrigation ne concerne que 19 890 ha, traduisant un taux d'irrigation de 14,0%.

Tableau 40 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, Province de Larache, année 2015

Statut	Superficie(en ha)
Terres Melks	120 808
Terres collectives	6 415
Terres Habous	4 129
Terres Guich	27
Terres domaniales	10 428
SAU Provinciale	141 807

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture (D.P.A) & ORMVAL

Le mode de faire valoir direct des exploitations est majoritaire dans la province puisqu'il concerne 89% de la SAU. Le reste de la SAU étant exploité par le biais de la location et du bail en nature avec respectivement 6% et 5% .

Ainsi, les types de cultures pratiquées dans la province concernent les céréales, les légumineuses, les maraichères, puis les cultures oléagineuses et industrielles.

8.2. Les productions végétales

8.2.1. Cultures céréalières

La pratique des cultures céréalières est la plus prépondérante à la province de Larache puisqu'elle occupe une superficie de 89 000 ha, soit 62,8% de la SAU provinciale. Cette culture assure ainsi une production de l'ordre de 1,7 millions quintaux, traduisant une productivité de 18,7 qx/ha.

Tableau 41 : Les cultures céréalières, Province de Larache, campagne 2015-16

Culture	Superficie (1000 ha) (en 1000 ha)	Production (1000 Qx) (en 1000 qx)	Productivité (Qx/ha) (Qx/ha(qx/ha))
Blé dur	39,6	648,4	16,4
Blé tendre	35,3	707,1	20,0
Orge	10,6	10,6	1,0
Mais	1,0	13,1	13,1
Autres	2,5	282,4	112,9
Total des céréales	89,0	1 661,6	18,7

Source : Statistiques de l'élevage, campagne 2015/2016 - Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

8.2.2. Légumineuses alimentaires

A la province de Larache, les légumineuses sont cultivées sur 9,1% de la SAU, soit une superficie de 12 900 ha, occasionnant la production de 109 700 quintaux durant la campagne 2015-2016.

La fève et les pois chiches sont les plus pratiquées puisqu'ils occupent 72,9 % de la superficie consacrée à ce type de culture.

Tableau 42 : Culture des légumineuses, Province de Larache, campagne 2015-16

Culture	Superficie (1000 ha) (en 1000 ha)	Production (1000 Qx) Qx)	Productivité (Qx/ha) (Qx/ha(qx/ha)
Fèves	2,1	21,4	10,2
Lentilles	0,5	2,8	5,6
Petits pois	0,6	3,8	6,3
Pois chiche	7,3	63,1	8,6
Autres	2,4	18,6	7,7
Total des légumineuses	12,9	109,7	8,5

Source : Statistiques de l'élevage, campagne 2015/2016 - Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

8.2.3. Cultures industrielles

La province de Larache est la seule province de la région où sont pratiquées des cultures sucrières (betterave à sucre et canne à sucre). Une superficie de 217 700 ha leur a été réservée durant la campagne 2015-2016, représentant 30% de la superficie nationale, pour une production de 2,6 millions de quintaux.

Tableau 43 : Cultures sucrières, Province de Larache, campagne 2015-16

Culture	Superficie (1000 ha) (en 1000 ha)	Production (1000 Qx) (en 1000 qx)	Productivité (Qx/ha) (Qx/ha(qx/ha)
Betterave à sucre	158,9	1 600,3	10,1
Canne à sucre	59,8	986,7	16,5
Total des cultures sucrières	217,7	2 587,0	11,9

Source : Statistiques de l'élevage, campagne 2015/2016 - Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

8.2.4. Cultures oléagineuses

Les cultures oléagineuses occupent, durant la campagne 2015-2016, une superficie de 5 880 ha pour assurer une production de l'ordre de 146 370 quintaux, représentant 96% de la production régionale. L'arachide constitue la variété la plus cultivée de la province avec 93% de la superficie consacrée aux oléagineuses et 97% de la production correspondante.

Tableau 44 : Cultures oléagineuses, Province de Larache, campagne 2015-16

Culture	Superficie (1000 ha) (en 1000 ha)	Production (1000 Qx) (en 1000 qx)	Productivité (Qx/ha) (Qx/ha(qx/ha)
Arachide	5,49	142,61	26,00
Tournesol	0,40	3,76	9,48
Total des oléagineuses	5,88	146,37	27,89

Source : Statistiques de l'élevage, campagne 2015/2016 – Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

8.2.5. Cultures maraîchères et fourragères

De leur part, les cultures maraîchères sont cultivées sur une superficie de 10 038 ha, produisant un total de 2 757 480 quintaux durant la campagne 2015-16.

Tableau 45 : Principales cultures maraîchères, Province de Larache, campagne 2015-16

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Tomates	40	19 250	481,2
Pomme de terre	5 180	1 556 400	300,7
Pastèque	436	202 100	463,5
Melon	2 645	612 500	231,6
Fraisier	671	281 650	419,7
Autres	1 066	85 580	80,3
Total des maraichères	10 038	2 757 480	274,7

Source : Directions Provinciales de l'Agriculture (D.P.A) & ORMVAL

Quant aux cultures fourragères, elles sont pratiquées sur une superficie de 17 470 ha avec une production dépassant les 4,6 millions de quintaux.

D'autre part, 10 736 ha de terres agricoles sont restées en jachère durant la campagne 2015-16.

8.2.6. Arboriculture fruitière

Les plantations arboricoles s'étendent sur une superficie de 36 494 ha, produisant 836 893 quintaux de fruits. L'olivier demeure le plus répandu avec 90,3% des superficies consacrées à ce type de culture, représentant 28,9% de la production réalisée.

Afin de promouvoir l'extension des plantations arboricoles, La campagne 2015-2016 a connu la plantation de 630 nouveaux pieds.

Tableau 46 : Plantation arboricoles, Province de Larache, campagne 2015-16

Espèce	Superficie (en ha)	Production (en qx)
Olivier	32 972	241 851
Figuier	879	23 176
Amandier	68	50
Agrumes	2 019	-
Divers	555	571 816
Total des Plantation arboricoles	36 494	836 893

Source : Directions Provinciales de l'Agriculture (D.P.A) & ORMVAL

8.3. Les Productions animales

L'effectif du cheptel dans la province de Larache est constitué de 84 800 têtes de bovins, 203 700 têtes d'ovins et 35 600 têtes de caprins durant la campagne 2015-2016. La province de Larache totalise 20% de l'effectif du cheptel de la région.

Tableau 47: Effectif du cheptel et animaux de trait (en milliers de têtes,) Province de Larache, campagne agricole 2015-2016

	Bovins	Ovins	Caprins	Animaux de trait
Province de Larache	84,8	203,7	35,6	31,4
Région	342,2	815,4	450,1	207,0

Source : Statistiques de l'élevage, campagne 2015/2016 - Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Quant aux animaux de trait, leur nombre s'élève à 31 400 animal représentant 15% de l'effectif régional.

Approchée par les quantités de viandes rouges contrôlées par les services vétérinaires, la production de viandes rouges est estimée à 1 925 tonnes en 2016, dont 83% de viandes bovines, 13% de viandes ovines, et 4% de viandes caprines.

Quant à la production de viandes blanches, et devant l'inexistence d'un abattoir avicole à la province, celle-ci abrite 42 élevages de poulets de chair, dont la capacité est estimée à 678 100 têtes de poulets.

Tableau 48: Quantités de viandes rouges contrôlées (en tonnes), Province de Larache, 2016

	Bovins	Ovins	Caprins	Total
Province de Larache	1 598,0	253,9	73,1	1 925,0
Région	12 001,9	1 295,0	636,4	13 933,3

Source : Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA)

8.4. Pêche maritime

L'activité de pêche est exercée au long de la façade maritime de la province. Dans ce cadre, la flotte de pêche immatriculée en 2016 au niveau du port de Larache compte 371 navires, d'une capacité de 13 511 tonneaux, mobilisant un effectif de 3 171 marins pêcheurs.

Tableau 49: Flotte de pêche et marins pêcheurs, Province de Larache, 2016

	Effectif des navires						Capacité (en tonneaux)	Effectif des marins (1)
	Sardiniers	Chalutiers	Palangriers	Canaux à rames ou à moteurs	Autres	Total		
Port de Larache	66	107	14	167	17	371	13 511	3 171
Région	205	181	150	2 476	58	3 070	27 519	25 469

Source : Délégation des Pêches Maritimes
(1) Y compris pêcheurs à pied

Quant au tonnage réalisé, il s'est chiffré en 2016, à 10 196 tonnes, pour une valeur de 178,1 millions de dirhams.

Ainsi, le port de Larache est l'un des principaux ports de pêche de la région en assurant presque 32% des captures réalisées. Celles-ci sont dominées par le poisson pélagique qui représente 74% du tonnage et 24% de la valeur.

Tableau 50: Débarquements des produits de la pêche, Province de Larache, 2016

		Quantités en 1000 tonnes, valeurs en 1000 Dh				
		Céphalopodes	Crustacés	P. Blanc	P. Pélagique	Total
Port de Larache	Quantité	1 086	569	996	7 544	10 196
	Valeur	55 409	41 449	38 495	42 702	178 055
Région	Quantité	3 165	818	5 499	22 438	31 921
	Valeur	168 320	66 901	154 780	227 074	617 075

Source : Office National des Pêches

8.5. Forêts

Les forêts naturelles couvrent une superficie de 66 070 ha et sont dominées par les feuillues naturelles qui en constituent les 2/3 avec 63%. Aux forêts naturelles, il faut ajouter 11 464 ha de superficies reboisées jusqu'à 2015/2016, ce qui représente 15% de la superficie forestière provinciale. Les programmes de reboisement sont exécutés pour préserver et développer cette richesse économique et écologique et lutter contre la dégradation dont elle fait l'objet (pressions humaine et animale, incendies).

Tableau 51: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles, Province de Larache, année 2016

		Superficie
Forêts naturelles	Résineuses Naturelles	80
	Feuillues Naturelles	41 360
	Essences Secondaires	4 310
	Matorral	20 320
	Total	66 070
Forêts reboisées		11 464

Source : Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification du Rif

La forêt constitue aussi une ressource budgétaire non négligeable au profit des communes rurales concernées. En 2016, plus de 13,1 millions de

dirhams ont été générés par l'exploitation forestière au niveau de la province de Larache.

9. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

En vue de répondre aux attentes des investisseurs et encourager l'emploi au niveau de la province, celle-ci dispose d'une zone industrielle sise au port de Larache en plus de quatre zones d'activités dont deux au milieu rural.

En 2016, Le nombre d'unités industrielles implantées dans la province s'est élevé à 63 unités, en diminution de 17,1% par rapport à l'année 2013 qui comptait 76 unités. La distribution de ces unités par secteur d'activité reflète la diversité de l'activité industrielle provinciale, puisqu'elles sont réparties à hauteur de 39,7% dans le secteur des industries agro-alimentaires, 25,4% dans le secteur des industries mécaniques et métallurgiques, 23,8% dans le secteur des industries chimiques et parachimiques, 9,5% dans le secteur de l'industrie textile et cuir et 1,6% dans le secteur des industries électriques et électroniques.

L'activité industrielle assure l'emploi à 11 807 employés permanents, soit une moyenne de 187 employés par établissement, reflétant la prédominance de la petite et moyenne industrie dans la province. Selon le secteur, on relève que l'industrie textile et cuir et les industries agro-alimentaires occupent presque la totalité des employés. De même, il est à noter que les unités opérant dans le secteur des industries textile et cuir affichent les plus grandes tailles avec une moyenne de 961 employés par unité.

Quant à la production industrielle, elle est estimée en 2016 à 2,03 milliards de dirhams contre 1,2 milliards en 2013. Cette production a été à l'origine de la création d'un chiffre d'affaire de 2,26 milliards de dirhams, en quasi stagnation par rapport à l'année 2013 (2,2 milliards de dirhams), qui est généré à hauteur de 58,6% par les industries agro-alimentaires, 21,2% par les industries textiles et de cuir, 12,6% par les industries chimiques et parachimiques et 7,4% par les industries mécaniques et métallurgiques.

Quant à la valeur ajoutée industrielle, elle a été de l'ordre de 634 millions de dirhams dont la moitié est créée par le secteur des industries agro-alimentaires.

En matière d'investissement, l'industrie provinciale a attiré, en 2016, près de 72 millions de dirhams d'investissements, dont 72,3% conférés à l'industrie agro-alimentaire.

Tableau 52 : Grandeurs économiques par grands secteurs, Province de Larache, année 2016, (Valeurs en milliers DH)

Secteur	Etabl.	Emploi	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée	Invest.
Industries agro-alimentaires (IAA)	25	5 545	1 328 293	1 320 602	319 618	51 218
Industries chimiques et para chimiques (ICP)	15	273	286 155	73 352	35 420	1 155
Industrie textile et cuir (ITC)	6	5 769	482 378	519 297	258 741	19 208
Industries mécaniques et métallurgiques (IMM)	16	214	168 385	120 028	19 681	632
Industries électriques et électroniques (IEE)	1	6	1 204	1266	519	-
Total provincial	63	11 807	2 266 415	2 034 545	633 979	72 213

Source : Délégation Provinciale de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique

10. TOURISME

La situation privilégiée de la province de Larache, son relief diversifié unissant à la fois, plages, montagnes et forêts, ainsi que son enracinement dans l'histoire, sont autant d'atouts qui la prédisposent à occuper une place favorite en tant que destination touristique.

En effet, on y trouve « Lixus », cité prestigieuse en Antiquité, qui serait la plus ancienne d'Afrique du Nord répertoriée à ce jour, devançant même de quelques siècles Carthage. Elle fut fondée sur une colline-acropole dominant un estuaire, situation topographique très recherchée des Phéniciens. Lixus eut une véritable influence régionale et tomba sous contrôle carthaginois puis romain pour acquérir le statut de colonie romaine. Son port, très actif, exportait vers Rome du bois de thuya, du blé, des raisins, et surtout des produits maritimes tels que le thon et condiments à base de poisson élaborés dans les nombreuses industries spécialisées.

D'autre part, la province de Larache jouit d'un potentiel naturel important puisqu'elle compte un patrimoine forestier très riche et diversifié dont le parc régional de Bouhachem, puis la zone humide du bas Loukous qui se caractérise par la diversité de sa faune et flore et qui accueille annuellement des milliers d'oiseaux migrateurs, notamment une colonie de flamants roses et d'autres espèces rares.

En plus de cette dimension naturelle, les marais salants de Larache conservent une activité humaine traditionnelle d'extraction de sel selon des méthodes artisanales qui peut être considérée parmi les plus anciennes au Maroc.

La province de Larache dispose aussi d'infrastructures de transport importantes puisqu'elle est traversée par l'axe autoroutier reliant Tanger à Casablanca. D'autre part, la voie express Larache-Ksar El kébir a contribué à soulager le trafic entre ces deux villes en la rendant plus confortable et sécuritaire, de plus, cette même voie permet l'accès au réseau autoroutier national.

10.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la province de Larache englobe, en 2016, 43 établissements hôteliers, dont 11 hôtels classés et 32 non classés, pour une capacité de 1 336 lits, dont 576 lits pour les hôtels classés.

Tableau 53: Capacité hôtelière, Province de Larache , année 2016

Catégorie	Hôtels classés	Hôtels non classés	Total provincial
Hôtels	11	32	43
Lits	576	760	1 336

Source : Délégation Provinciale du Tourisme

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir que la province de Larache n'abrite que des hôtels bas de gamme (1 et 2 étoiles) qui constituent la totalité du parc d'hébergement touristique classé, alors que les hôtels de 3, 4 et 5 étoiles, ainsi que villages de vacances touristiques (VVT) et les résidences touristiques (RT) sont inexistantes sur le territoire provincial.

Tableau 54: Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Province de Larache , année 2016

Catégories	étoiles					VVT	RT	MH	Total provincial
	1	2	3	4	5				
Hôtels	6	5	-	-	-	-	-	-	11
Lits	244	332	-	-	-	-	-	-	576

Source : Délégation Provinciale du Tourisme

V.V.T : Villages de vacances touristiques, RT : Résidences touristiques, MH : Maisons d'hôtes

10.2. Fréquentation hôtelière

L'activité touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels classés. Ainsi le nombre de nuitées touristiques à la province de Larache s'est élevé, en 2016, à 12 042 nuitées dont les marocains représentent 58%, suivis par les espagnols avec 18% puis les français avec 6%.

Tableau 55 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon la nationalité des touristes, Province de Larache, année 2016

Nationalité des touristes	Nuitées touristiques
Marocains	6 963
MRE	114
Européens	3 925
Américains	196
Arabes	246
Autres nationalités	598
Total provincial	12 042

Source : Délégation Provinciale du Tourisme

10.3. Indicateurs de l'activité touristique

Parmi les indicateurs qui permettent d'évaluer la performance du secteur hôtelier, figure le taux d'occupation moyen dans les structures d'hébergement. En 2016, le taux d'occupation, toutes catégories confondues, affiché par les hôtels de la province est de 5,7%, un taux faible comparativement au niveau régional (18,8%), et qui peut confirmer le caractère saisonnier du tourisme dans la province.

Tableau 56: Taux d'occupation moyen (en %) dans les hôtels classés, année 2016

Catégorie d'hôtels	Etoiles					Autres	Total
	1	2	3	4	5		
Province de Larache	1,1	9,1	-	-	-	-	5,7
Région	11,5	18,7	21,9	24,1	26,9	7,5	18,8

Source : Tableau élaboré par la Direction Régionale du HCP sur la base des statistiques de la Délégation Provinciale du Tourisme

La Durée moyenne de séjour dans les hôtels classés demeure ainsi faible, ne dépassant pas 1,7 nuitée par touriste, qu'il soit de nationalité marocaine ou étrangère. En réalité, le tourisme interne dans la province est dominé par le tourisme traditionnel familial optant à la location de locaux privés équipés, plutôt qu'à l'hébergement dans les hôtels, ce qui échappe aux statistiques touristiques officielles. Pour le tourisme international, la province de Larache est largement

conurrencée par d'autres destinations nationales à l'instar de Fès, Marrakech, Agadir, Rabat et Casablanca.

Tableau 57 : Durée moyenne de séjour (en nuitées) dans les hôtels classés, année 2016

	Tourisme International	Tourisme Interne	Total
Province de Larache	1,7	1,4	1,7
Région	2,3	1,6	2,3

Source : Tableau élaboré par la Direction Régionale du HCP sur la base des statistiques de la Délégation Provinciale du Tourisme

Partie III :

Infrastructures de Base

11. TRANSPORT

La province de Larache est reliée aux restes des provinces du Royaume via son infrastructure routière, en plus de la voie ferroviaire, puisqu'elle dispose de gares ferroviaires au niveau de Ksar El Kébir et Tlate Rissana.

11.1. Transport routier

11.1.1. Réseau routier

Nul ne doute que l'amélioration de l'infrastructure routière est primordiale dans tout développement économique ou social.

Ainsi, le réseau routier provincial totalise, en 2016, un linéaire de 445,75 km revêtues à 100%. Ce réseau est réparti respectivement à raison de 14%, 26,5% et 49,6% entre les routes nationales, régionales et provinciales, les autoroutes représentant 10% du réseau routier provincial.

Tableau 58 : Réseau routier classé (en km), Province de Larache, année 2016

Catégorie	Longueur totale	Dont longueur revêtue
Routes nationales	62,25	62,25
Routes régionales	118,00	118,00
Routes provinciales	221,10	221,10
Autoroutes	44,40	44,40
Total provincial	445,75	445,75

Source : Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

Cette longueur traduit une densité spatiale de 15,0 km/100 km² et une densité sociale de 0,8 km/1000 hab, des valeurs proches à celles relevées au niveau régional dont les valeurs correspondantes sont de 15,9 km/100 km et 0,8 km/1000 hab respectivement.

Tableau 59 : Densité routière spatiale et sociale, année 2016

Densité	Province de Larache	Région
Densité spatiale (km/100 km ²)	15,0	15,9
Densité sociale (km/1 000 hab)	0,8	0,8

Source : élaboré par la Direction Régionale du HCP sur la base des statistiques de la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

11.1.2. Projets routiers

La province de Larache a vu son réseau routier s'améliorer ces dernières années puisqu'elle est actuellement traversée par le réseau autoroutier qui la relie aux importants axes nationaux. De même, la réalisation de la voie express entre les villes de Larache et ksar El Kébir sur 27 km, a permis de fluidifier le trafic intense entre ces deux villes en réduisant le temps de parcours et en améliorant les niveaux de service et de sécurité routière, tout en constituant une infrastructure de relais entre la ville de ksar El Kébir et le réseau autoroutier national via la ville de Larache.

11.1.3. Quelques aspects du transport routier

En l'année 2016, 1 542 véhicules ont été immatriculés dans le centre d'immatriculation de Larache. Les véhicules utilitaires en constituent 53% avec 819 véhicules immatriculés, suivis des véhicules de tourisme au nombre de 461, puis des motocyclettes avec un effectif de 262.

D'autre part 5 444 permis de conduire ont été délivrés en 2016 par le centre d'examen de Larache, dont 934 au profit des femmes.

12. ENERGIE ET EAU

12.1. Energie

Secteur stratégique, l'énergie joue un rôle primordial dans l'amélioration du niveau de vie de la population, ainsi que dans la compétitivité économique de tout pays.

La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales.

12.1.1. Electricité

Pour s'approvisionner en énergie électrique, la province de Larache abrite l'usine hydraulique Oued El Makhazine d'une puissance de 36,0 millions de Kwh, ayant produit 13,7 millions de Kwh en 2016, contre 49,4 millions de Kwh en 2015.

Deux opérateurs agissent dans la distribution de l'électricité dans la province, à savoir l'ONEE (Branche électricité) et la RADEEL. Ainsi, le nombre d'abonnés au réseau électrique s'est chiffré à 113 099 abonnés en 2016 dont 288 abonnés au réseau de moyenne tension.

Tableau 60 : Abonnés selon le type de tension, province de Larache, année 2016

Opérateur	Basse Tension	Moyenne Tension	Total
RADEEL	88 515	222	88 737
ONEE (Branche électricité)	24 296	66	24 362
Total provincial	112 811	288	113 099

Source : RADEEL et ONEE (branche électricité)

12.1.2. Produits pétroliers

En matière d'activité pétrolière, la province de Larache abrite un centre emplisseur de gaz de pétrole liquéfié (GPL) dont la capacité de stockage est de l'ordre de 904 m³ pour le gaz butane et 148 m³ pour le gaz propane. Ses ventes se sont élevées, en 2016, à 27 197 TM de gaz butane et 22 TM de gaz propane.

Quant au réseau de distribution des hydrocarbures liquides, il a compté en 2016, 33 stations de services relevant de 8 sociétés, d'une capacité de stockage de 960 m³ de super et 1 735 m³ de gasoil.

12.2. Eau

Le réseau hydrographique de la province de Larache comprend l'Oued Loukkos et ses affluents, la nappe du R'mel, le Barrage Oued El Makhazine, le Barrage de garde de Loukkos, trois lacs collinaires, ainsi que de nombreuses sources d'eau. La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 700 et 800 mm et elle est concentrée dans sa quasi-totalité entre les mois d'octobre et d'avril.

12.2.1. Infrastructure hydraulique

Le territoire provincial compte deux barrages, à savoir le barrage Oued El Makhazine utilisé pour l'irrigation, l'alimentation en eau potable et eau à usage industriel et la protection contre les inondations, puis le barrage de Garde du Loukkous utilisé pour l'irrigation.

Tableau 61 : Barrages de la Province de Larache, année 2016

Barrage	Date de construction	Volume normal (en millions m ³)	Surface du bassin versant (km ²)	Utilisation
Oued El Makhazine	1979	772,7	1820	Irrigation, Eau potable, Eau à usage industriel, Protection contre les inondations
Garde du Loukkous	1981	4,0	ND	Irrigation

Source : Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau

12.2.2. Eau potable

Une station de traitement et dix-huit stations de pompage sont implantées dans la province de Larache. Ainsi, la production d'eau potable en 2016 s'y est chiffrée à 22,15 millions de m³, dont 17,05 millions de m³ produites par l'ONEE (branche eau). De ce fait, l'ONEE et la RADEEL assurent la gestion du service de l'eau potable au niveau de la province de Larache.

La production de l'eau par l'ONEE (branche eau) émane en 61,3% des eaux superficielles. Quant à ses ventes, elles se sont chiffrées à 12,1 millions de m³ dont 89% vendue à la RADEEL pour une valeur globale de 38,5 millions de dirhams. Ainsi, 1,31 millions de m³ a été vendu directement par l'ONEE (branche eau) à ses abonnés consommateurs.

Quant aux abonnés au réseau public de distribution d'eau au niveau de la province de Larache, leur nombre s'élève, en 2016, à 73 846 abonnés dont 73 073 abonnés à usage domestique. A noter que 85% des abonnés au réseau d'eau potable le sont auprès de la RADEEL.

Tableau 62 : Abonnés au réseau d'eau potable selon l'opérateur, Province de Larache, année 2016

Opérateur	Particuliers	Administrations	Industriels et Préférentiels	Autres	Total
ONEE	10 701	113	16	1	10 831
RADEEL	62 372	528	115		63 015
Total Provincial	73 073	641	131	1	73 846

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (Branche Eau)
RADEEL

13. RESEAU BANCAIRE

Outre l'agence de Bank Al Maghrib, Le réseau bancaire provincial compte 58 établissements bancaires en 2016, reflétant l'évolution des activités économiques et la diversification des offres de produits et services fournis par les banques.

Par banques, le Crédit Populaire du Maroc et Attijari Wafa Bank sont les plus représentés dans la province avec 13 et 10 agences respectivement.

Tableau 63 : Implantation bancaire, Province de Larache, 31/12/2016

Agences Bancaires	Province de Larache	Région
Al Barid Bank	9	86
Attijari Wafa Bank	10	124
B.M.C.E	6	69
B.M.C.I	3	33
Crédit Agricole du Maroc	8	42
Crédit du Maroc	3	31
Crédit Immobilier et Hôtelier	3	26
Crédit Populaire du Maroc	13	141
Société Générale	3	38
Union Marocaine des Banques	-	4
Ensemble	58	594
BANK AL MAGHRIB	1	4

Source : Bank Al Maghrib, Implantation bancaire, année 2016

En termes de densité bancaire, la province de Larache compte une agence pour 4 644 habitants (compte non tenu de la population rurale) contre une agence pour 3 712 habitants au niveau régional.

D'autre part, les crédits octroyés par l'ensemble des banques commerciales installées à la province de Larache se sont établis à la fin de l'année 2016 à 2,98 milliards de dirhams, représentant ainsi seulement 40% de dépôts recueillis par ces mêmes banques se situant à 7,50 milliards de dirhams.

Tableau 64 : Dépôts et crédits bancaires, Province de Larache, année 2016 (en 1000 DH)

Au 31 décembre 2016	Dépôts	Crédits	Soldes
	7 497 886	2 987 158	4 510 728

Source : Bank Al Maghrib

Partie IV :

Secteurs sociaux

14. Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Considéré comme levier du développement humain durable, le système de l'éducation et de la formation est, sans doute, d'une importance cruciale : Il est un pilier principal dans la construction du projet sociétal marocain, et dans la réussite des projets de développement que connaît le Maroc depuis le début du troisième millénaire.

Conscient de ce rôle, le planificateur national ne cesse de lui accorder une place de choix et de priorité dans toute politique de développement. Dans ce cadre, plusieurs orientations et objectifs sont fixés et assignés au secteur de l'enseignement afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais aussi de formation de potentialités humaines, capables de s'insérer dans la vie active et de maîtriser les technologies modernes et les nouvelles techniques de gestion.

Certes, d'immenses progrès ont été réalisés dans la généralisation de la scolarisation, mais les efforts sont axés aujourd'hui sur la garantie de l'équité et l'égalité des chances, la qualité pour tous et la promotion de l'individu et de la société. Le but étant la qualification des ressources humaines et matérielles, afin qu'elle contribuent à l'intégration du Maroc dans l'économie et la société du savoir et renforcer la position du pays parmi les pays émergents.

La concrétisation de ces orientations et objectifs est en voie d'application et ce, à tous les stades d'enseignement afin d'améliorer la rentabilité du système d'éducation et de l'adapter à la réalité marocaine. C'est dans ce cadre que continue la réforme du système éducatif, initiée avec la Charte Nationale de l'Education et la Formation et renforcée par le programme d'Urgence puis par la Vision Stratégique de la Réforme 2015-2030.

14.1. Enseignement préscolaire

L'infrastructure préscolaire provinciale compte, durant l'année scolaire 2017-18, un total de 177 établissements. L'enseignement préscolaire traditionnel est le plus dominant avec 60% des établissements, suivi du préscolaire moderne avec 27%.

Tableau 65 : Etablissements de l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Type d'enseignement	Etablissements		
	Urbain	Rural	Total
Traditionnel	61	43	104
Moderne	46	2	48
Public	11	14	25
Total provincial	118	59	177

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Les effectifs préscolarisés s'élèvent à 5 932 enfants dont 66% en milieu urbain. De même, 53% des effectifs sont scolarisés dans le préscolaire traditionnel, alors que le préscolaire moderne ne concerne que 36% des effectifs, suivi du préscolaire public avec 11%. Quant au taux de féminisation des scolarisés, il s'établi à 48% des élèves, un taux presque le même dans tous les types d'enseignement préscolaire.

Tableau 66 : Effectifs scolarisés dans l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Type d'enseignement	Urbain		Rural		Total	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Traditionnel	1 538	738	1 600	768	3 138	1 506
Moderne	2 082	1 016	64	32	2 146	1 048
Public	310	163	338	149	648	312
Total provincial	3 930	1 917	2 002	949	5 932	2 866

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

En matière d'encadrement, les effectifs préscolarisés sont encadrés par 360 éducateurs. Le taux d'encadrement moyen se situe ainsi à 16 élèves par éducateur, oscillant entre 12 élèves par éducateur pour le préscolaire moderne et 38 élèves par éducateur pour le préscolaire public.

Tableau 67 : Effectifs des éducateurs dans l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Type d'enseignement Préscolaire	Urbain	Rural	Total
Traditionnel	96	64	160
Moderne	178	5	183
Public	7	10	17
Total provincial	281	79	360

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

14.2. Enseignement primaire

Une importance primordiale a toujours été accordée à ce cycle d'enseignement à travers les efforts déployés pour promouvoir la scolarisation primaire et améliorer l'offre éducative de ce cycle aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, avec une attention particulière aux filles surtout rurales.

Dans ce cadre, l'offre scolaire primaire provinciale s'est établie, durant l'année scolaire 2017-2018, à 167 établissements et 235 unités satellites. Cette offre se répartie entre 139 établissements publics et 28 privés.

Tableau 68: Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Type d'enseignement	Milieu	Etabl.	Dont écoles Communautaires	Satellites	Salles	Classes
Public	Urbain	55	-	-	558	791
	Rural	84	-	235	940	1 446
	Total	139	-	235	1 498	2 237
Privé		28	-	-	355	245
Total provincial		167	-	235	1 853	2 482

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'infrastructure primaire assure ainsi l'enseignement à 64 367 élèves dont 47% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 2 482 classes, à raison de 26 élèves par classe (28 élèves par classe pour le public et 20 dans le privé). Cette moyenne cache aussi des disparités entre les milieux de résidence puisque les classes primaires publiques urbaines sont les plus encombrées avec 32 élèves/classe, contre 24 élèves par classe pour les classes primaires publiques rurales.

Le nombre de salles se situant à 1 853 salles, ne couvre le besoin que de 75% des classes, ce qui occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée. Ce phénomène est plus accentué dans les écoles publiques en milieu urbain avec un taux de couverture de 70% des classes, contre 65% pour le milieu rural, alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Tableau 69 : Effectifs des scolarisés et des nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

	Type d'enseignement	Urbain		Rural		Total	
		Total	Dont filles	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Scolarisés	Public	24938	12 015	34344	16084	59 282	28 099
	Privé	5085	2419	-	-	5 085	2 419
	Total	30023	14434	34344	16078	64 367	30 518
Nouveaux inscrits	Public	4027	2023	5395	2631	9 422	4 654
	Privé	1062	513	-	-	1 062	513
	Total	5089	2536	5395	2631	10 484	5 167

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Par ailleurs, l'enseignement primaire recevait, durant l'année scolaire 2017-2018, un effectif de 10 484 nouveaux inscrits dont 90% aux établissements publics et dont 49,2% sont des filles.

En matière d'encadrement, la province de Larache compte 2 329 enseignants dont 53% de femmes. Cet effectif traduit une moyenne de 94 enseignants par 100 classes, qui ne permet pas toujours de faire face en éventualités d'absence du personnel enseignant.

Tableau 70 : Personnel enseignant selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Type d'enseignement	Milieu	Total	Dont femmes	Enseignants/ 100 classes
Public	Urbain	780	528	98
	Rural	1 456	637	100
	Total	2 236	1 165	100
Privé		93	70	38
Total provincial		2 329	1 235	94

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Sur un autre aspect, plusieurs efforts sont consentis pour alléger les charges sociales supportées par les familles, et qui constituent un facteur qui frêne la scolarisation des enfants issues des couches défavorisées. Dans ce sens, 354 élèves ont bénéficié des prestations des cantines scolaires. Le nombre de celles-ci étant de 110 cantines dont 108 en milieu rural. De même, 58 796 élèves ont bénéficié des fournitures scolaires durant l'année scolaires 2017-2018.

Tableau 71: Bénéficiaires des cantines scolaires et des fournitures scolaires, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Milieu	Cantines scolaires	Bénéficiaires des cantines scolaires		Bénéficiaires des fournitures scolaires	
		Total	Dont filles	Total	Dont filles
Urbain	2	25 383	12 173
Rural	108	354	174	33 513	15 693
Total provincial	110	354	174	58 796	27 866

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

14.3. Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale provinciale a englobé, durant l'année scolaire 2017-2018, 39 établissements dont 25 publics et 14 privés. Ce cycle se caractérise par une répartition presque égale entre les deux milieux.

Tableau 72: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Type d'enseignement	Milieu	Etabl.	Salles	Classes	Enseignants	
					Total	Dont femmes
Public	Urbain	14	277	375	480	206
	Rural	11	136	246	293	124
	Total	25	413	621	773	330
Privé		14	103	60	48	8
Total provincial		39	516	681	821	338

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

les 516 salles utilisées dans ces établissements ne couvrent le besoin que de 76% des classes, ce qui occasionne la sur-occupation des salles. Ce phénomène est plus accentué dans les collèges publics ruraux avec un taux de couverture de 55% des classes seulement, contre 74% dans les collèges publics urbains, alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Ces établissements assurent ainsi l'enseignement à 23 862 élèves dont 46% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 681 classes, soit une moyenne de 35 élèves par classe, ce qui dénote la sur-occupation des classes dans ce cycle d'enseignement. Les classes collégiales publiques rurales sont les plus encombrées avec 38 élèves/classes, contre 36 élèves par classe pour les classes collégiales publiques urbaines.

Tableau 73 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Type d'enseignement	Milieu	Elèves	Dont filles	Elèves /classes
Public	Urbain	13 386	6 439	36
	Rural	9 271	4 012	38
	Total	22 657	10 451	36
Privé		1 205	607	20
Total provincial		23 862	11 058	35

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Concernant les enseignants du cycle collégial, ils s'élèvent dans la province de Larache à 821 enseignants dont 41% de femmes. Cet effectif traduit une moyenne de 121 enseignants par 100 classes, soit 128 enseignants/100 classes

pour les établissements publics urbains, et 119 enseignants/100 classes pour les établissements publics ruraux, puis 80 enseignants/100 classes pour le collégial privé.

D'autre part, un intérêt particulier est accordé aux opérations d'appui social au profit des élèves du collégial, notamment ceux issus du milieu rural en vue d'améliorer leurs conditions de scolarisation. Dans ce sens, la province de Larache abrite, durant l'année scolaire 2017-2018, 7 cantines scolaires et 11 internats, 657 élèves et 1 075 internes en bénéficient respectivement alors que le transport scolaire est procuré à 4 947 collégiens principalement en milieu rural. D'une autre part, pour alléger les charges sociales supportées par les familles, 8 556 élèves ont bénéficié des fournitures scolaires, tandis que 1 585 autres bénéficient de bourses d'études.

Tableau 74 : Bénéficiaires des cantines scolaires, des internats, des bourses et des fournitures scolaires, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Milieu	Bénéficiaires des cantines scolaires		Bénéficiaires des internats	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Urbain	36	2	53	19
Rural	621	349	1 022	508
Total	657	351	1 075	527

Suite :

Milieu	Boursiers		Bénéficiaires du transport		Bénéficiaires des fournitures scolaires	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Urbain	54	20	297	125	114	64
Rural	1 531	755	4 650	2 121	8 442	3 852
Total	1 585	775	4 947	2 246	8 556	3 916

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

14.4. Enseignement secondaire qualifiant

L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2017-2018, à 21 établissements dont 14 publics et 7 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte que trois lycées.

Tableau 75: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Type d'enseignement	Milieu	Etabl.	Salles	Classes	Enseignants	
					Total	Dont femmes
Public	Urbain	11	285	321	570	181
	Rural	3	38	33	97	35
	Total	14	323	354	667	216
Privé		7	48	36	31	9
Total provincial		21	371	390	698	225

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Les 371 salles utilisées dans ces établissements couvrent le besoin de 95% des classes. Toutefois, le phénomène de sur-occupation des classes est surtout présent dans les établissements publics urbains avec un taux de couverture de 89% des classes, alors que pour les établissements publics ruraux et les lycées privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Les établissements secondaires qualifiants assurent ainsi l'enseignement à 11257 élèves dont 52% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 390 classes, soit une moyenne de 29 élèves par classe.

Tableau 76 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant selon le milieu de résidence, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Type d'enseignement	Milieu	Elèves	Dont filles	Elèves /classes
Public	Urbain	9 756	5 014	30
	Rural	1 013	547	31
	Total	10 769	5 561	30
Privé		488	267	14
Total provincial		11 257	5 828	29

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'examen de la répartition des scolarisés selon les branches fait ressortir que l'orientation vers la branche « Sciences » est dominante avec 46% des effectifs, suivie de la branche « lettres et sciences humaines » avec 44%, la « technologie » et l'« enseignement originel » en attirent 5% et 3% respectivement. A noter que presque les mêmes proportions sont relevées pour les deux sexes pour toutes les branches.

Enseignement Primaire, Secondaire, Collégial et Qualifiant

Tableau 77 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant selon le milieu de résidence et la branche, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Type d'enseignement	Milieu	Lettres et sciences humaines		Enseignement originel		Sciences		Technologie		Formation professionnelle	
		Total	Dont filles	Total	Dont filles	Total	Dont filles	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Public	Urbain	4 436	2 233	347	112	4 304	2 308	507	283	162	78
	Rural	542	317	-	-	471	230				
	Total	4 978	2 550	347	112	4 775	2 538	507	283	162	78
Privé		8	3	-	-	458	249	22	15		
Total provincial		4 986	2 553	347	112	5 233	2 787	529	298	162	78

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Le nombre d'enseignants du cycle secondaire qualifiant s'élève dans la province de Larache à 698 enseignants dont 32% de femmes, ce qui traduit une moyenne confortable de 179 enseignants pour 100 classes, soit 178 enseignants/100 classes pour les établissements publics urbains, et 294 enseignants/100 classes pour les établissements publics ruraux.

D'autre part, en termes d'opérations d'appui social au profit des élèves du secondaire qualifiant, on note que 1 114 lycéens bénéficient de bourses d'études, tandis que 1 042 autres sont logés dans les internats en vue de lutter contre les déperditions scolaires en allégeant les charges supportées par leurs familles.

Tableau 78 : Bénéficiaires des internats et des bourses, Province de Larache, année scolaire 2017-2018

Milieu	Boursiers		Bénéficiaires des internats	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Urbain	962	328	914	595
Rural	152	91	128	77
Total	1114	419	1042	672

Source : Recueil Statistique de l'Education 2017-2018, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

15. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES

15.1. Enseignement supérieur universitaire

A l'image de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, et afin de préparer des ressources humaines aptes à accompagner le développement socio-économique que connaît la province de Larache, l'Université Abdelmalek Essaâdi y a implanté la Faculté Polydisciplinaire (FPL), opérationnelle depuis septembre 2009.

Le projet de la FPL répond à un besoin régional et représente le fruit d'une mure réflexion, impliquant les opérateurs socio-économiques du secteur public et privé, les autorités locales, le conseil municipal, les parlementaires, les élus communaux et société civile. La mission de la FPL est de mettre en place des filières d'enseignement adaptées pour répondre à un besoin réel de la province et de la région dans divers secteurs.

La FPL enregistre à son actif 10 formations universitaires : 5 Licences fondamentales (Sciences Economiques et Gestion, Sciences Mathématiques, Informatiques et Applications, Sciences de la Matière Physique, Sciences de la vie et Sciences mathématiques et applications) et 5 Licences professionnelles (Informatique de gestion, Marketing hôtelier et touristique, Aquaculture, Agroalimentaire, et Marketing et management opérationnel).

Tableau 79 : Capacité d'accueil exprimée en places physiques, année universitaires 2017-2018

Etablissement	Capacité d'accueil
Faculté Poly disciplinaire de Larache	4 700
Université Abdelmalek Essaâdi	41 100

Source : Statistiques universitaires 2017-2018, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres et la faculté Poly disciplinaire de Larache.

Exprimée en places physiques, la capacité d'accueil de la Faculté Polydisciplinaire de Larache s'élève à 4 700 places physiques, contre 37 817 places pour l'Université Abdelmalek Esaâdi durant l'année universitaire 2017-2018.

L'effectif global des étudiants qui poursuivaient leurs études à la Faculté Poly disciplinaire de Larache durant l'année universitaire 2017-2018 s'élevait à 5859 étudiants soit 6% des étudiants de l'Université Abdelmalek Assaâdi. Ces

effectifs sont constitués en 49% de filles, les étudiants étrangers étant au nombre de 9.

Tableau 80: Etudiants, année universitaires 2017-2018

Etablissement	Etudiants		
	Tous cycles	Dont féminin	Dont étrangers
Faculté Poly disciplinaire de Larache	5 859	2 870	7
Université Abdelmalek Essaâdi	93 345	45 368	1 193

Source : Statistiques universitaires 2017-2018, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres et la faculté Poly disciplinaire de Larache.

Par cycle d'enseignement, on relève que hormis les 97% des étudiants qui suivent le cycle normal, 152 d'entre eux sont inscrits au master.

Tableau 81: Etudiants par cycle d'enseignement, année universitaires 2017-2018

Etablissement	Nouveaux inscrits	Cycle Normal	Master	Doctorat
Faculté Poly disciplinaire de Larache	1351	5707	152	-
Université Abdelmalek Essaâdi	23 590	82 847	5 424	8 104

Source : Statistiques universitaires 2017-2018, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres et la faculté Poly disciplinaire de Larache.

En matière d'encadrement, les étudiants de la FPL sont encadrés par un effectif de 40 enseignants représentant seulement 4% du personnel enseignant de l'Université Abdelmalek Essaâdi.

15.2. Formation des cadres

La formation des cadres est considérée comme un levier du développement économique et social de la Nation. Son action s'étend à tous les domaines dans le but de disposer de personnel compétent.

Assurée par les centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation, la formation pédagogique concerne au niveau de la province de Larache uniquement les professeurs du primaire. Ainsi, le nombre des stagiaires s'est élevé durant l'année 2016-2017, à 75 stagiaires pour ce cycle.

16. FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle permet d'acquérir la qualification nécessaire à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle, pouvant faciliter l'insertion au travail, et ce en vue de répondre aux aspirations des jeunes d'une part, et aux exigences du marché de l'emploi d'une autre.

Ainsi, la formation professionnelle durant l'année scolaire 2016-2017, est accessible au niveau de la province de Larache via 23 établissements de formation dont 18 établissements privés et 5 établissements publics relevant de 3 départements formateurs, à savoir l'OFPPPT, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. L'ensemble de ces établissements offrent une capacité d'accueil globale de 3 747 places pédagogiques.

Tableau 82 : Etablissements de la formation professionnelle, Province de Larache, année scolaire 2016-17

Départements formateurs	Public								Privé	
	CQP		CFP		ITA		ISTA		Nbre	Capacité
	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité		
OFPPPT	-	-	-	-	-	-	2	2 643	-	-
M. la Jeunesse et des Sports	-	-	1	40	-	-	-	-	-	-
M. de l'Agric., de la pêche maritime, du Dév. Rural et des Eaux et Forêts	-	-	-	-	2	200	-	-	-	-
EFPP	-	-	-	-	-	-	-	-	18	864
Total	-	-	1	40	2	200	2	2 643	18	864

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

OFPPPT: L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

CQP: Centre de Qualification Professionnelle ---- CFP: Centre de Formation Professionnelle

ITA: Institut de Technologie Appliquée ---- ISTA: Institut Supérieur de Technologie Appliquée

M: Ministère ---- EFPP : Etablissement de formation professionnel privé.

Ces établissements ont accueilli 4 232 stagiaires durant l'année 2016-17 dont 88% dans les établissements publics. A noter que le poids de l'élément féminin demeure encore faible avec une proportion de 21% de l'ensemble des stagiaires, particulièrement pour les niveaux qualification (7%).

Tableau 83 : Effectif des inscrits selon le secteur et le département formateur, Province de Larache, année scolaire 2016-17

Secteur	Spécialisation		Qualification		Technicien et Technicien spécialisé		Total	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Privé	208	92	107	63	205	71	520	226
Public	991	77	1 345	32	1 376	537	3 712	646
Dont : OFPPT	991	77	1 199	24	1 307	523	3 497	624
Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime	-	-	146	8	69	14	215	22
Total	1 199	169	1 452	95	1 581	608	4 232	872

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

Neuf filières de formation sont offertes par les établissements de formation professionnelle dans la province (privés et publics confondus), toutefois, il est à relever que les filières « Industries Mécaniques, Métallurgiques et Electriques », et « Administration, Gestion et Commerce » attirent les plus grands nombres de stagiaires avec 32% et 27% des effectifs respectivement.

Tableau 84: Effectif des inscrits selon le secteur et la filière de formation, Province de Larache, année scolaire 2016-17

Filières de formation	Public		Privé		Total	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Administration, Gestion et Commerce	1 028	442	127	59	1 155	501
Textile-Confection	305	73	23	23	328	96
Tourisme-Hôtellerie	61	15	-	-	61	15
IMME	1 375	90	-	-	1375	90
BTP	728	4	-	-	728	4
Agriculture	130	22	-	-	130	22
NTIC	-	-	104	26	104	26
Pêche maritime	85	-	-	-	85	0
Coiffure-Esthétique	-	-	266	118	266	118
Total	3 712	646	520	226	4 232	872

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

Le personnel formateur se chargeant d'encadrer les stagiaires s'élève à 157 encadreurs dont 86 permanents et 71 vacataires, ce qui donne un taux d'encadrement d'un formateur pour 27 stagiaires.

17. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES

L'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien-être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

La politique sanitaire dans notre pays est marquée par le développement des soins médicaux de base et la rentabilisation des équipements et des infrastructures sanitaires. Le secteur sanitaire a adopté des programmes d'envergure intéressant toutes les couches sociales: tel l'élargissement du programme de vaccination, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, le contrôle de l'hygiène en milieu rural et la planification familiale.

17.1. Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire de la province de Larache se compose en 2015 de 34 formations, soit un hôpital général provincial (HGP), un hôpital local (HL), 9 centres de santé urbains, 17 centres de santé ruraux communaux et 6 dispensaires ruraux.

Tableau 85 : Hôpitaux publics de la province de Larache, 2015

Nom de l'hôpital	Catégorie	Capacité litière	Année de mise en service	Commune d'implantation
Lalla Meriem	HGP	199	1964	Mun Larache
Ksar El Kébir	HL	120	1925	Mun Ksar El kébir

Source : Santé en chiffres 2015, Ministère de la Santé
HGP : Hôpital Général Provincial / HL.: Hôpital Local

Quant à la capacité litière des hôpitaux publics de la province de Larache, elle s'élève à 319 lits, traduisant une moyenne de 1 562 habitants/lit, dépassant la moyenne nationale établie à 1 205 habitants/lit.

17.2. Encadrement médical

L'encadrement sanitaire à la province de Larache est assuré, en 2016, par 149 médecins dont 74 exercent dans le secteur privé. Quant aux formations

sanitaires publiques, elles sont encadrées par 75 médecins de différentes spécialités, dont 33 exercent dans le réseau hospitalier et 42 dans le réseau des soins de santé de base.

Le nombre de médecins traduit ainsi une couverture médicale provinciale de 30 médecins/100 000 habitants, au dessous de la moyenne régionale qui se situe à 44 médecins/100 000 habitants.

De même, avec 29 chirurgiens dentistes exerçant dans la province de Larache en 2015 (dont 24 au secteur privé), la densité provinciale atteint 5,8 chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants, une couverture au dessous de la couverture régionale de 9,9 chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants.

17.3. Encadrement paramédical

En 2013, le personnel paramédical public au niveau de la province de Larache compte 324 adjoints de santé, soit 234 ASDES (Adjoints de Santé Diplômés d'Etat Spécialisés) et 90 ASB (Adjoints de Santé Brevetés), ce qui reflète une densité provincial de 6,6 adjoints de santé/10 000 habitants contre 7,5 adjoints de santé/10 000 habitants eu niveau régional.

Tableau 86: Personnel paramédical public, 2013

Personnel paramédical	ASDES	ASB	Total
Total Provincial public	234	90	324
Dont exerçant :			
réseau hospitalier	167	55	222
réseau des soins de santé de base	67	35	102

Source : Santé en chiffres 2013, Ministère de la Santé

17.4. Productions des établissements de santé

L'activité de la santé publique se manifeste, entre autres, dans les programmes sanitaires qu'elle mène de façon permanente.

Ainsi, au cours de l'année 2015, 67 202 vaccinations ont été effectuées au profit des enfants âgés de 0 à 59 mois dans le cadre du programme national

d'immunisation, dont 52% en milieu rural. De même, la tranche d'âge 0-11 mois représente à elle seule, 99% du total des vaccinations.

Tableau 87: Activités du programme national d'immunisation, Province de Larache, année 2015
(Unité: Nombre de prises)

Milieu	B.C.G	D.T. C.P + polio+HIB			POLIO	RR
		1ère	2ème	3ème		
Programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois						
Urbain	5 454	5 411	5 425	5 360	5 455	5 366
Rural	5 904	5 849	5 781	5 671	5 904	5 400
Ensemble	11 358	11 260	11 206	11 031	11 359	10 766
Programme national d'immunisation des enfants âgés de 12-23 mois						
Urbain	1	-	-	-	-	2
Rural	-	-	2	6	-	211
Ensemble	1	-	2	6	-	213
Programme national d'immunisation des enfants âgés de 12-23 mois						
Urbain	-	-	-	-	-	-
Rural	-	-	-	-	-	-
Ensemble	-	-	-	-	-	-

Source : Santé en chiffres 2015, Ministère de la Santé

B.C.G : Bacille de Calmette et Guérin (vaccin anti-tuberculeux)

D.T.C.P : Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite

RR : Vaccin anti-rougeole a été combine avec le vaccin anti rubeole

D'autre part, le programme de planification familiale a concerné 66 828 femmes réparties à raison de 57% en milieu rural et 34% en milieu urbain.

Tableau 88: Activités du programme de planification familiale, Province de Larache, année 2015

Milieu	Nouvelles acceptantes	Anciennes acceptantes
Urbain	2 945	25 463
Rural	5 209	33 211
Ensemble	8 154	58 674

Source : Santé en chiffres 2015, Ministère de la Santé

17.5. Indices d'utilisation des infrastructures sanitaires

La durée moyenne de séjour d'un patient dans un établissement hospitalier public au niveau de la province de Larache est de 3,8 jours, légèrement inférieure à celle enregistrée au niveau régional (4,1 jours)

Quant au taux moyen d'occupation, il s'établit dans la province à 71,7% contre 61,7% à l'échelle régionale et 63,8% au niveau national.

Tableau 89: Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2015

	Taux de rotation des lits (*)	Durée moyenne de séjour (journées)	Taux moyen d'occupation (%)
Province de Larache	65,2	3,8	71,7
Région	53,7	4,1	61,7
Maroc	51,4	4,0	63,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2017

(*) Nombre moyen de malades

18. JEUNESSE ET SPORTS

L'encadrement des jeunes par la promotion d'activités sportives et culturelles, constitue l'une des principales vocations du secteur de la jeunesse et des sports, dans l'objectif de leur protection contre la délinquance et l'exclusion, ainsi que la découverte de jeunes talents participant à la prospérité du sport marocain tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Ainsi, la province de Larache abrite au total 6 installations sportives dans trois disciplines afin de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives diversifiées.

Tableau 90: Installations sportives, Province de Larache, année 2016

Discipline sportive	Nombre d'installations
Foot ball	-
Basket ball	2
Hand ball	2
Volley ball	2
Piscine	-
Salle de sport	-
Athlétisme	-
Total provincial	6

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports

Dans le même sens, la province compte, en 2016, 83 clubs sportifs adhérents aux fédérations correspondantes. Ils sont répartis comme suit:

Tableau 91: Clubs sportifs selon la fédération, Province de Larache, année 2016

Fédération	Nombre de clubs
Foot ball	19
Basket ball	6
Hand ball	4
Athlétisme	5
Cyclisme	4
Pétanque	2
Echec	2
Taekwondo	11
Full contact	5
Karaté	12
Planche à voile	2
Autres	11
Total Provincial	83

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports

Outre le sport, le secteur de la jeunesse et des sports veille aussi sur d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes. Dans ce sens, la province abrite 2 foyers féminins comptant 36 bénéficiaires, un jardin d'enfants abritant 44 enfants bénéficiaires, et 5 maisons de jeunes comptant 15 220 participants aux activités normales et de rayonnement.

Tableau 92: Etablissements de la jeunesse et des sports, Province de Larache, année 2016

Etablissements	Nombre
- Foyers Féminins	
. Foyers	2
. Bénéficiaires	36
. Encadreurs	11
- Jardins d'enfants	
. Etablissements	1
. Nombre d'enfants	44
. Jardinières	1
- Maison de jeunes	
. Etablissements	5
. Participants aux activités normales	3 890
. Participants aux activités de rayonnement	10 330

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports

19. Entraide Nationale

Dans le but d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations défavorisées, et de concourir aussi bien à la promotion familiale et sociale qu'à la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, l'entraide nationale agit par le biais de ses centres implantés dans le territoire provincial.

A travers ses programmes, l'action de l'entraide nationale cible aussi bien les femmes que les enfants, les personnes âgées ou les personnes en situation difficile.

Tableau 93 : Programmes de l'Entraide Nationale, année 2016

Programme	Centres	Bénéficiaires	Personnel Encadrant
Centres d'Education et de Formation	27	1 298	58
Dar Al Mouwaten	3	25	2
Jardins d'enfants	11	356	15
Etablissements de Protection Sociale	5	544	62
Centres pour Handicapés	3	42	16
Centres de Formation Professionnelle	1	59	4
Coopératives Youssoufia des paralytiques et Organisations alaouites pour la protection des malvoyants	7	183	7
Espaces d'alphabétisation	9	219	8
Ensemble	66	2 726	172

Source : Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale

NB : Certains centres contiennent plusieurs prestations.

19.1. Centres d'Education et de Formation (CEF)

La province de Larache abrite 27 centres d'Education et de Formation, comptant 1 298 bénéficiaires encadrés par 58 encadreurs. Ces centres ciblent les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés issus de familles nécessiteuses dans le but de leur permettre d'apprendre des métiers de production et de services.

19.2. Programme d'éducation préscolaire

L'action de l'entraide nationale consiste aussi dans les programmes d'éducation préscolaire qui permettent d'offrir une égalité des chances aux enfants âgés de 4 à 6 ans issus de familles pauvres en matière d'éducation préscolaire. Dans ce cadre cette action est assurée par le biais de 11 jardins d'enfants accueillant 356 bénéficiaires et encadrés par 15 encadreurs.

19.3. Programme de protection sociale

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise aussi l'accueil et le renforcement des capacités scolaires des enfants en situation difficile par l'hébergement et l'alimentation, les soins, l'habillement et l'hygiène. Ce programme assure aussi la prise en charge des personnes âgées, personnes handicapées ou en situation difficile. Dans ce cadre, la province compte 5 établissements de protection sociale, accueillant 544 bénéficiaires et encadrés par un personnel de 62 encadreurs.

19.4. Centres pour handicapés

La province de Larache compte 3 centres pour handicapés accueillant 42 bénéficiaires encadrés par 16 encadreurs. Le but étant de permettre aux personnes en situation d'handicap, de bénéficier d'un certain nombre de services, dont notamment l'accueil, l'assistance psychosociale, l'habillement et l'hygiène, les soins sanitaires de base, la rééducation, la formation, etc.

19.5. Programme de formation professionnelle

D'autre part, la province de Larache abrite un centre de formation professionnelle qui accueille 59 élèves encadrés par 4 formateurs. Le but de ces centres étant l'apprentissage de différents métiers aux jeunes en situation difficile, déscolarisées ou en rupture de scolarisation, âgés de 15 ans et plus.

19.6. Programme : Alphabétisation

Ce programme dispense des cours d'alphabétisation pour les personnes âgées de 15 ans et plus, afin de les encourager à s'insérer dans le programme de l'éducation fondamentale des adultes. Dans ce cadre, la province de Larache compte 9 espaces d'alphabétisation accueillant 219 bénéficiaires, encadrés par 8 encadreurs.

19.7. Programme d'aide en nature pour les personnes en situation de handicap

Parmi les programmes, on note aussi le programme d'aide en nature pour les personnes en situation de handicap, qui consiste en l'octroi d'une aide permanente de première nécessité aux personnes en situation de handicap qui adhèrent à l'Organisation Alaouite pour la Promotion des Malvoyants ou à l'Organisation Youssoufia des Personnes Handicapées Moteurs. Ainsi, la province compte 6 centres d'aide en nature où 183 personnes ont bénéficié de cette prestation.

